

le Mag' de la CONVERSION

RÉUSSIR SA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN OCCITANIE

#2-3 ACTUS

SUPPRESSION DES AIDES BIO ?

MOBILISATION !

#4-7 GRANDES CULTURES

NOUVEAUX ÉLÉMENTS SUR LA

GESTION DU BLÉ TENDRE

#8-11 ÉLEVAGE

LE VEAU BIO.

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR ?

#12-15 FILIÈRE LAIT

CAPRIN LAIT BIO, PAROLE AUX

ACTEURS DE LA FILIÈRE

#22-27 VITICULTURE

UNE FILIÈRE EN PLEINE CROISSANCE

LA GESTION DE L'HERBE COMME

FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE

#16-21 MARAÎCHAGE

LÉGUMES DE PLEIN CHAMPS

ET ORGANISATIONS D'AGRICULTEURS :

DÉBOUCHÉ DEMI-GROS

MAGAZINE PRODUIT PAR
LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO D'OCCITANIE



• FRAB MP •
Les Agriculteurs Bio
de Midi-Pyrénées



LANGUEDOC-ROUSSILLON
ASSOCIATION DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES

SEPTEMBRE 2017

- N° 8 -

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Projet cofinancé par le fonds européen agricole pour le développement rural.
L'Europe investit dans les zones rurales

SUPPRESSION DES AIDES À LA BIO ?

Mobilisation !

À l'occasion de la révision à mi-parcours de la PAC, le ministre de l'Agriculture Stéphane TRAVERT a annoncé le 27 juillet sa demande de transférer 4,2 % seulement du budget du 1er pilier vers le 2nd pilier. Cela menace fortement les aides à la bio. Explications.

LA PAC ET SES PILIERS

La PAC (Politique Agricole Commune) s'organise en 2 enveloppes nommées « piliers ». Un programme de mise en œuvre de la PAC est en cours sur la période 2015-2020.

Le 1er pilier, environ 80% du budget de la PAC est constitué à 100% de fonds européens (FEADER) et finance les DPB ; le paiement vert ; la surprime aux 52 premiers hectares ; les aides couplées à une production.

Le 2nd pilier, 75% de fonds européens et 25% de fonds nationaux (État, Régions, Agences de l'eau, etc...) a une gestion régionalisée : ce sont les régions qui sont autorité de gestion des fonds du second pilier. Il finance :

- ICHN (Indemnité de Compensation des Handicaps Naturels, par exemple pour aider les éleveurs dans les zones de montagnes) ;
- MAEC (Mesures Agro Environnementales et Climatiques, pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique) ;



- SAB (Soutien à l'Agriculture Biologique : Conversion et Maintien) ;
- PCAE (aides à l'investissement) ;
- Aides à l'installation (pour les jeunes agriculteurs de moins de 40 ans) ;
- PNGRAT (gestion des risques : aide à l'assurance multirisques climatique des récoltes et aux fonds de mutualisation en cas d'aléa sanitaire et d'incidents environnementaux) ;
- Programmes d'animation FEADER (développement rural, agro-écologiques...).

2017, ANNÉE DE RÉVISION

Nous arrivons en 2017 à mi-parcours du programme de la PAC 2015-2020, à cette occasion une révision de la maquette financière de la PAC est possible (transfert de fonds d'un pilier vers l'autre). En l'occurrence, une révision est absolument nécessaire en France car l'enveloppe du 2nd pilier avait largement été sous-estimée par rapport aux besoins réels. La France avait jusqu'au 1er août pour présenter à la Commission européenne sa demande de révision.

SOUTIENS À LA FILIÈRE BIO

Justement, en cette année électorale, la mobilisation de la FNAB a été particulièrement forte pour asseoir et accroître la reconnaissance de la filière bio par les pouvoirs publics et alerter sur l'insuffisance des enveloppes dédiées à la bio dans les différentes régions dans un contexte d'explosion des conversions. Depuis de longs mois, la FNAB plaide ainsi pour un transfert conséquent du budget du 1er pilier vers le 2nd pilier à l'occasion de la révision à mi-parcours de la PAC.



La FNAB réclamait à minima 3 % pour les seules aides bio, d'après une estimation chiffrée des besoins minimums d'ici la fin 2020 (aides conversion et aides maintien à l'Agriculture Biologique : CAB + MAB). Sa voix n'a donc malheureusement pas été entendue par le ministre de l'Agriculture car, même si au moment de la mise sous presse, nous ne connaissons pas la répartition des 4,2% annoncés par le ministre (combien va aller dans chaque mesure ?), ce chiffre laisse peu d'espoir quant aux besoins (3%) pour les seules aides à l'agriculture biologique !

Par ailleurs, le Conseil Agricole Français, constitué de la FNSEA, des JA, de la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA), et en membre associé, de l'APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture); s'est positionné pour une suppression de l'aide au maintien à l'agriculture biologique, dans le cadre de ces négociations avec le ministère sur la révision de la maquette financière PAC.

En tant que réseau des associations d'agriculteurs bio, nous demandons que les besoins financiers pour le soutien au développement de l'agriculture biologique (CAB et MAB) soient assurés jusqu'en 2020.

LA FNAB RÉCLAME AUJOURD'HUI À TRÈS COURT TERME :

- de la transparence sur le budget alloué aux aides bio dans le cadre de l'arbitrage ministériel qui vient d'être pris ;
- une large concertation nationale (Etat-régions-Agences de l'Eau) sur le financement de l'AB ;
- la recherche de solutions budgétaires innovantes pour une politique réellement ambitieuse et cohérente de développement de l'AB ;
- l'inscription dans la loi d'objectifs chiffrés clairs de développement de la restauration collective bio.



Rappel

L'Occitanie, première région bio de France

en surfaces et en nombre d'exploitations en agriculture biologique, connaît une dynamique de conversions encore jamais vue depuis 2015 : +46% de surfaces en conversion entre 2015 et 2016 (source Agence Bio).

Cette dynamique est soutenue par un attrait toujours plus important des consommateurs pour les produits bio et notamment pour les produits bio locaux : +21,7% de consommation de produits bio en France entre 2015 et 2016 (source Agence Bio). C'est dans ce contexte que le gouvernement a lancé mi-juillet les États Généraux de l'Alimentation avec l'ambition d'engager la transition écologique de l'agriculture française. C'est pourquoi l'annonce du ministre de jeudi 27 juillet (4.2% seulement de transfert, pour l'ensemble des mesures du 2ème pilier) semble incompréhensible au réseau des agriculteurs bio.

la FRAB Occitanie mobilisée

Dans un communiqué de presse du 3 août, la FRAB Occitanie rappelle que l'aide au maintien est une compensation aux agriculteurs bio pour les aménités positives de leur mode de production en termes de préservation de la qualité de l'eau, de l'air, de la santé des citoyens et de l'emploi. Elle dénonce l'incohérence du ministre et du gouvernement qui affichent la volonté d'une évolution du modèle agricole français vers une transition écologique et qui ne donnent pas les moyens de cette ambition en limitant les aides à l'agriculture biologique. La FRAB déplore un signal très négatif envoyé à tous les producteurs(trice)s d'Occitanie qui ont le courage de changer leurs pratiques en passant en bio.

Contact

FRAB Midi-Pyrénées

8 rue de Strasbourg

82240 SEPTFONDS

coordination@biomidipyrenees.org



QUELS NOUVEAUX ÉLÉMENTS SUR LA GESTION DU BLÉ TENDRE ?

LES RÉSULTATS DE LA
CAMPAGNE 2015-2016
DU CREAB*

ARTICLE COORDONNÉ PAR ANNE PERREIN ET PIERRE FELLET.
CHARGÉS DE MISSION GRANDES CULTURES RESPECTIVEMENT
POUR LES BIOS DU GERS AINSI QU'ERABLES 31 ET LE CIVAM BIO 09.

Cet article est complémentaire de l'article grandes cultures du magazine de la conversion n°7.

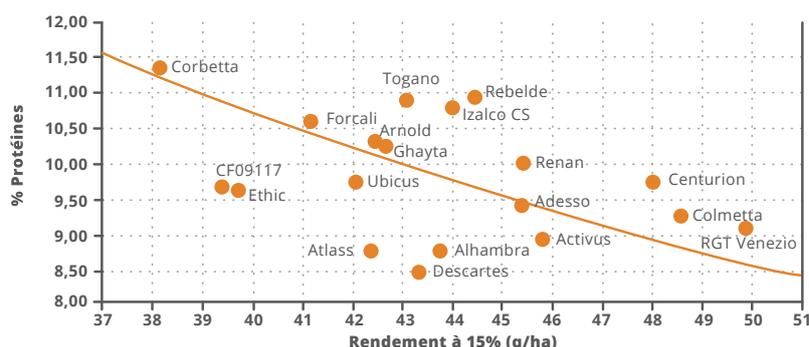
Les résultats présentés sont ceux de la campagne 2015-2016. Les synthèses d'essais réalisés par le CREAB sur les cultures d'hiver pour la dernière campagne seront réalisées fin 2017, et donc valorisables pour les semis de l'automne 2018. Pour rappel, les dispositifs d'expérimentation du CREAB sont localisés sur le domaine de la Hourre, sur des coteaux argilo-calcaires accidentés au sud du centre ville d'Auch.

* CREAB Midi-Pyrénées : Centre de recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologique (sur les Grandes Cultures).

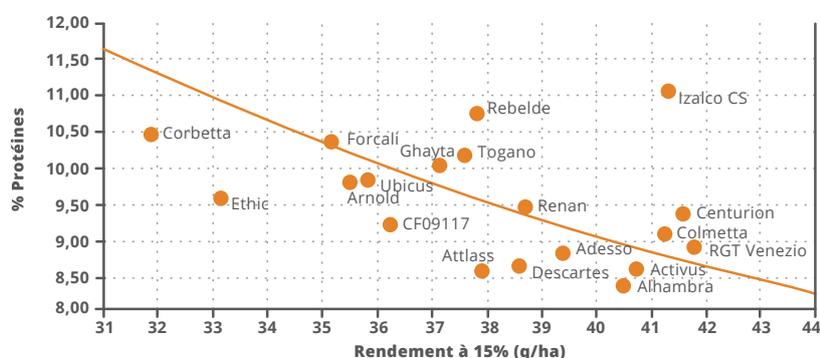
Essai VARIÉTÉS DE BLÉ TENDRE

L'essai a été mis en place sur précédent féverole d'hiver, suivi par une culture intermédiaire composée d'une moutarde + vesce pourpre semée le 11 septembre 2015 et restituée le 4 novembre 2015. Au total 21 variétés de blé tendre ont été testées. Une partie de l'essai est fertilisée (épandage de 10-4-0 à hauteur de 100 unités d'azote/ha), une partie est non fertilisée. Le rendement moyen de cette campagne est assez élevé avec en moyenne 40,1 q/ha sur la partie fertilisée (la moyenne sur 10 ans est de 32,3 q/ha).

Voici une synthèse des résultats sous forme de graphiques et de tableau.



Graphique 1 : Résultats rendement et protéines des variétés de blé tendre d'hiver testées sur la campagne 2015-2016 sur la partie fertilisée.



Graphique 2 : Résultats rendement et protéines des variétés de blé tendre d'hiver testées sur la campagne 2015-2016 sur la partie non fertilisée.

Les graphiques n°1 et 2 ci-contre montrent les résultats combinant rendement et teneur en protéine. Ils ont été réalisés sans la variété Nogal pour qui le rendement a fortement décroché du fait de sa sensibilité à la rouille jaune. Le rendement et le taux de protéines sont deux critères en lien avec l'alimentation azotée des blés. Les variétés situées au-dessus de la courbe ont mieux valorisé l'azote que la moyenne de l'essai et inversement. La comparaison des deux graphiques permet de montrer la réponse des variétés à l'apport d'azote. Le graphique 2 intéresse les agriculteurs qui ne fertilisent pas leur blé.

Le tableau ci-contre regroupe les principaux résultats des variétés conseillées par le CRÉAB présentes dans l'essai. La moyenne des essais en rendement est de 42,9 qx/ha en fertilisé et de 37,4 qx/ha en non fertilisé. Pour le taux de protéine, la moyenne est de 9,9% en fertilisé et de 9,6% en non fertilisé.

Les variétés sont d'abord classées par orientation (alliance rendement et protéines, rendement fort, protéines élevées), avec dans chaque catégorie les « valeurs sûres » puis les nouveautés.

Variété	Orientation (rendement et/ou protéine)	Rendement (qx/ha)		Taux de protéines (%)		Précocité à l'épiaison	Taille	Pouvoir Couvrant	Profil maladie	Effet de la fertilisation
		Fertilisée	Non fertilisée	Fertilisée	Non fertilisée					
Arnold	Rdt/prot	42,5	35,5	10,3	9,8	1/2 précoce	Très haute	Moyenne	Bon	Teneur en protéine
Ghayta	Rdt/prot	42,6	37,1	10,3	10	1/2 précoce	Moyenne	Bonne en début de cycle	Rouille jaune en fin de cycle sur feuille	Faible
Renan	Rdt/prot	45,4	38,7	10	9,4	1/2 précoce	Moyenne	Surtout en fin de cycle	Tolérante à la rouille brune	Rendement et teneur en protéine
Togano	Rdt/prot	43,1	37,6	10,9	10,1	1/2 précoce	Assez haute	Peu couvrant	Sensible à la rouille jaune	Teneur en protéine
Izalco CS (nouveau)	Rdt/prot	44	41,3	10,8	11	Précoce à très précoce	Haute	Moyenne	Tolérante à la rouille jaune	Faible
Rebelde (nouveau)	Rdt/prot	44,4	37,8	10,9	10,7	Précoce	Courte	Peu	Tolérante à la rouille jaune et sensible à la septoriose	Rendement
RGT Venezia	Rdt	49,9	41,7	9,1	8,9	1/2 précoce	Courte	Bonne en début de cycle	Peu sensible à la septoriose, à la rouille brune ainsi qu'à la rouille jaune	Rendement
Centurion (nouveau)	Rdt	48	41,6	9,7	9,3	Précoce	Moyenne	Surtout en fin de cycle	Bon	Rendement et teneur en protéine
Colmetta (nouveau)	Rdt	48,6	41,3	9,2	9	1/2 tardif	Plus haute que la moyenne	Peu	Peu sensible à la rouille jaune et brune en fin de cycle	Rendement
Corbetta	Prot	38,1	31,9	11,4	10,4	1/2 précoce	Haute	En début mais pas en fin de cycle	Assez tolérante à la rouille brune. Sensible à la rouille jaune	Teneur en protéine
Forcali	Prot	41,2	35,1	10,6	10,3	Précoce	Courte	Moyenne	Moyen	Teneur en protéine

Izalco et Rebelde semblent être des nouveautés intéressantes. Au vu des premiers résultats de la récolte 2017, il semblerait que ces variétés soient moins performantes cette année. A noter que cette année climatique a été particulière avec une importante période de sécheresse.

Les variétés suivantes, absentes de l'essai, sont également conseillées par le CREAB :

- Variétés à fort rendement mais faibles teneurs en protéines : Flamenko, Soléhio, Arezzo, Rubisko ;
- Variétés alliant rendement et teneur en protéines : Energo.

Attention à Nogal qui est très sensible à la rouille jaune. Cet essai fait partie du réseau national de criblage variétal animé par l'ITAB. Vous trouverez sur le site de l'ITAB les synthèses nationales des essais variétés, ainsi que des fiches variétés adaptées pour une conduite en AB.



Site de l'ITAB

<http://www.itab.asso.fr/>

Thématiques et filières > Grandes cultures > variétés > Criblage céréales

Essai

ASSOCIATION BLÉ - FÉVEROLE

Des associations blé - pois ont été testées précédemment au CREAB. Avec le pois protéagineux, des problèmes de différences de maturités trop importantes ont été constatés, engendrant une forte casse du pois. Quant au pois fourrager, il n'est pas toujours facile de valoriser cette culture en grains. Ces problèmes de maturité ne s'observent pas avec la féverole, ce qui a amené le CREAB à tester l'association blé - féverole. Cet essai avait pour objectif de mieux connaître le comportement de différentes variétés de blé en situation de faible alimentation en azote et pour une conduite en association. Les variétés de blés testées sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous.

Pour la féverole, une seule variété a été mise en place: Axel. Les associations ont été comparées aux cultures pures. Toutes les modalités en association ont été se-



mées à une proportion de 70 % et 50 % de la dose pleine, soit 280 grains/m² pour le blé et 15 grains/m² pour la féverole. La féverole en pure a été semée à 25 grains/m² et le blé en pur à 400 grains/m². L'essai n'a pas été fertilisé. Le précédent cultural est une orge d'hiver, dans laquelle fut semé du trèfle violet sous couvert en mars 2015. Toutefois la sécheresse de l'été n'as pas permis au trèfle de se développer.

Variété	Type	Orientation	Précocité épiaison
Rubisko	Panifiable	Rdt	1/2 précoce
Flamenko	Panifiable supérieur	Rdt	Précoce
Renan	Améliorant de force	Rdt/prot	1/2 précoce
Ghayta	Améliorant de force	Rdt/prot	1/2 précoce
Energo	Améliorant de force	Rdt/prot	1/2 précoce

Tab. n°1 : Variétés de blé tendre testées en association avec la féverole

LE RENDEMENT EN BLÉ EST LIMITÉ, LA VARIÉTÉ ENERGO SORT DU LOT

Les associations blé - féverole limitent beaucoup plus le rendement du blé qu'avec un autre protéagineux comme le pois. Le rendement des féveroles est bien compensé en association avec 79% du rendement en pur pour un semis réalisé à 50% de la densité en pur.

Celui des blés est beaucoup plus limité, à part pour la variété Energo (rendement en association = 77% du rendement pour un semis réalisé à 70% de la densité en pur). Flamenko présente un rendement en association équivalent à 66% du rendement pur.

Les trois autres variétés présentent des valeurs plus faibles, comprises entre 55 et 59% du rendement en pur. Le fait d'associer un blé haut (Energo), semble avoir moins limité son rendement, mais ceci reste à vérifier, car les variétés se sont peu différenciées en termes de hauteur, mis à part Energo.

On peut noter que ce sont les blés les plus hauts, à savoir Energo (et Renan) qui ont le plus « grandit » en association. Toutes les associations ont été plus productives que les cultures pures. Toutefois, cela est dû, hormis pour Energo, à la bonne compensation du rendement de la féverole.

UN MEILLEUR TAUX PROTÉIQUE

Vis-à-vis des teneurs en protéines, le classement entre variétés n'est pas modifié par la conduite. Par contre le taux de protéines est augmenté en moyenne de 0,95% pour cette campagne pour la conduite en association. La variété présentant le gain le plus élevé est Ghayta. Elle présente le taux de protéines le plus élevé de l'essai, mais elle subit également la baisse de rendement la plus importante en association comparée à la conduite en pur.

Les gains de Rubisko sont également supérieurs à la moyenne, mais cette variété présente la teneur la plus faible en protéines. L'essai confirme que la conduite en association ne modifie pas la teneur en protéines de la féverole.

CONCLUSION DE L'ESSAI

Au vu des résultats de la campagne 2015-2016, on peut dire que l'association Féverole- blé Energo est la plus performante pour le rendement. Cette association permet également à Energo de gagner 0,9 point de protéine.

Effet de l'enfouissement DU FERTILISANT SUR BLÉ TENDRE

Le CREAB teste depuis de nombreuses années l'efficacité des fertilisants organiques du commerce. Les différents essais conduits précédemment ont permis de préciser la dose totale à apporter (comprise entre 80 et 100 unités d'azote/ha selon les reliquats en sortie d'hiver), de tester la date d'apport et le fractionnement (meilleur compromis avec un apport unique au stade épi 1 cm), et de comparer l'efficacité de différents fertilisants.

Toutefois, malgré une variation interannuelle très importante (de 5% à 45% d'efficacité en fonction des conditions climatiques de l'hiver et du printemps), l'efficacité des fertilisants azotés reste faible avec une moyenne générale de l'ordre de 26% sur les 5 dernières années (10 à 15% en 2011, année sèche, moins de 5% en 2013, année avec des sols hydromorphes).

Le CREAB a donc décidé de tester les moyens permettant d'augmenter l'efficacité de ces fertilisants. La première hypothèse testée est l'enfouissement du fertilisant. C'est l'objet de l'essai mis en place durant la campagne 2015-2016.

ESSAI ENFOUISSEMENT DU FERTILISANT

Le fertilisant utilisé est du 7-4-2 composé d'un mélange de protéines animales transformées (PAT) et de fientes de volailles. Il a été enfoui à l'aide d'un vibroculteur avec 3 dents par interrang.

L'essai a été perturbé par plusieurs éléments :

- forte présence de rouille jaune sur Nogal, la variété choisie pour l'essai
- problèmes de verse peu de temps avant la récolte sur la partie où le fertilisant a été enfoui. Il semble que lors de l'enfouissement, les dents du vibroculteur aient abimé les racines du blé.



Essais sur l'enfouissement des engrais sur blé tendre (2016).

VIS-À-VIS DE LA FERTILISATION DES BLÉS

La rouille jaune ne semble pas être en lien avec les quantités d'azote apportées. L'azote apporté permet des gains sur le nombre d'épis produits, sur le nombre de grains par épi et donc sur le nombre de grains/m² et le rendement. Il en est de même pour la teneur en protéines. Mais l'azote a tendance aussi à favoriser le développement des adventices.

VIS-À-VIS DE L'ENFOUISSEMENT DU FERTILISANT,

les résultats sont plus difficiles à interpréter, en raison des problèmes rencontrés sur l'essai. L'effet de l'enfouissement fut principalement un effet binage, qui a permis de mieux contrôler les adventices. Il semble que l'enfouissement a été favorable à l'augmentation de la teneur en protéines (+0,6%).

APPROCHE ÉCONOMIQUE

Pour compléter ces résultats, une approche économique a été réalisée. Cette approche a pour but de voir si l'usage du fertilisant permet des gains économiques. Toutefois, elle ne tient compte que du prix du blé (avec un différentiel

lié à la teneur en protéines), et du coût du fertilisant. Les coûts des passages d'outils (épandeur, bineuse et herse étrille) ne sont pas pris en compte, ni les autres interventions (semis, récolte...) qui sont équivalentes sur chaque modalité. Le coût du fertilisant 7-4-2 était de 225 €/t, soit 3,21 € l'unité d'azote (2,84 € l'unité en tenant compte de la teneur analysée qui était de 7,91%).

- Le coût du fertilisant n'a pas été compensé par les gains de rendement et/ou de teneur en protéine.
- L'enfouissement du fertilisant via l'accroissement de la teneur en protéine du blé a permis d'obtenir une marge plus conséquente qu'en absence d'enfouissement.

Toutefois, compte tenu des difficultés rencontrées, une confirmation de ces données est nécessaire sur une variété non pénalisée par les maladies, et en limitant également les dégâts occasionnés par le binage.

Pour aller plus loin

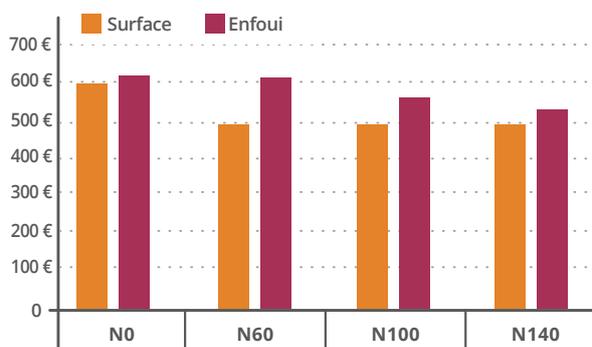
Les résultats des essais du CREAB sont consultables sur internet :

Site de l'ITAB : <http://www.itab.asso.fr/itab/creab.php>

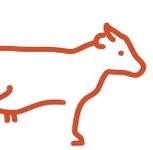
Le prix du blé est présenté dans le tableau ci-dessous et les résultats sont présentés sur le graphique n°3.

% Protéine	10,50 à 10,99	11,00 à 11,49	11,50 à 11,99	12,00 à 12,49
Prix (€/t)	355	370	385	400

Tableau n°2 : Prix du blé selon le taux de protéines.



Graphique n°3 : Comparaison des marges brutes avec ou sans enfouissement pour les 4 modalités de fertilisation.



LE VEAU BIO *une opportunité à saisir ?*

ARTICLE COORDONNÉ PAR CORINNE AMBLARD,
ANIMATRICE TECHNIQUE ÉLEVAGE POUR LE CIVAMBIO09 ET ERABLES31

État de la filière veau bio

Face à une demande croissante en viande bio par les consommateurs, de nouvelles ou croissantes demandes de l'aval de la filière émergent.

Toutefois la demande en viande de veau bio est variable au cours des saisons. En effet les volumes commercialisés chutent avec l'arrivée des premières chaleurs (en mai) puis les ventes reprendront de l'ampleur en septembre. Cette conjoncture des marchés est identique pour toute la région Occitanie, que ce soit le nord ou le sud. Toutefois les réalités agricoles sont assez différentes entre le nord et le sud Occitanie. Au nord de la région Occitanie le marché de la viande biologique était essentiellement centré autour de la production de bœuf (vaches, génisses...), la voie mâle était jusqu'à présent assez peu valorisée en bio (bon nombre d'animaux partent sur la filière maigre standard). Les vêlages étant plus étalés tout au long de l'année, les filières ont pu se construire. Aujourd'hui ces filières de valorisation du veau bio se développent, tant au niveau des filières longues que des filières courtes, ce qui engendre une demande forte en veau engraisé. Au Sud de la région, les aspects sont différents. La production est plus saisonnière (majorité de vêlages en automne - hiver, les veaux arrivent sur le marché entre

mars et juin), alors que la demande des metteurs en marché chute à partir du mois de mai jusqu'en août avec les beaux jours. Cette problématique liée à la saisonnalité étant récurrente, une grosse partie des jeunes sont valorisés en veaux (si moins de 8 mois) et jeunes bovins (de 8 à 12 mois) en vente directe en bio, ou en brouards dans les filières conventionnelles. Pour les éleveurs produisant des veaux, la problématique étant d'allier les contraintes d'élevage à la demande des marchés, les éleveurs qui font vèler toute l'année, ou au moins à plusieurs périodes « tirent plus leurs épingles du jeu », en limitant l'arrivée de veaux entre mai et août. Dans le cas de ces exploitations, différents types de filières de valorisation existent.

ATTENTION À LA SAISON DE COMMERCIALISATION !

Quels que soient les débouchés, le marché du veau commence à saturer à l'arrivée de l'été. La conduite des troupeaux doit donc être réfléchi en connaissance de cause. Pour autant, la structuration de débouchés rémunérateurs en filière veaux de boucherie (abattus avant 8 mois) semble porteuse mais exige une bonne maîtrise technique. Plusieurs itinéraires de conduite existent avec des niveaux d'investissements (temps, matériel...) différents.

Comment

ENGRAISSER DES VEAUX ?



CONDUITE À L'HERBE

Après vêlage de fin d'hiver (janvier-avril) en bâtiment, les veaux mâles les plus développés sont conduits avec leur mère dans un lot distinct du reste du troupeau. À la mise à l'herbe, ils partent sur de bonnes prairies sans aucune complémentation (prévoir à minima 1ha/couple en été).

Fin Juin, lorsque l'herbe n'est plus suffisamment riche, un nourrisseur est mis à disposition non rationné des veaux, et les vaches sont complémentees avec des fourrages de bonne qualité.

Un traitement antiparasitaire peut être réalisé si besoin. Les veaux sont éventuellement sevrés au cours de l'été et sont abattus à l'automne (septembre-décembre) entre 140 et 200 kgc. Cette conduite nécessite un besoin d'aliment compris entre 400 et 500 kg/veau.

Les +

- Conduite économe en temps de travail et en bâtiments.

Les -

- Besoins de surface importants.
- Valorisation des meilleurs individus mâles seulement.
- Conduite saisonnière.
- Charges d'alimentation élevées.

CONDUITE À L'HERBE ET FINITION EN BÂTIMENT

Après vêlage, au pré ou en bâtiment (printemps ou fin d'été) les veaux mâles et femelles sont séparés et conduits distinctement. Les mâles partent alors avec leur mère sur de bonnes prairies puis commencent à être complémentees à l'extérieur au nourrisseur. Vers 2-3 mois d'âge, les veaux sont rentrés en bâtiments et conduits en box d'engraissement séparément de leur mère qui rentrent uniquement pour la tétée (matin et soir). Les veaux sont alors tondus (ligne de dos), vermifugés et allotés en fonction de leur développement (lots de 10 veaux maxi). L'aération des bâtiments doit être fortement surveillée pour limiter les problèmes pulmonaires et les diarrhées (pulvérisation d'huiles essentielles). Les mères sont complémentees avec des fourrages de bonne qualité tandis que les veaux disposent de fourrages fibreux et d'un aliment à volonté. Vers 7 - 8 mois, les veaux sont abattus entre 160 et 200 kgc. Cette conduite nécessite un besoin d'aliment compris entre 500 et 600 kg/veau.

Les +

- Bonne valorisation de l'ensemble des mâles.

Les -

- Temps de travail élevé.
- Besoin en bâtiments important (vêlage d'automne).
- Charges d'alimentation élevées.



CONDUITE EN BÂTIMENT

Après vêlage, au pré ou en bâtiment (possible toute l'année) les veaux (mâles et femelles) passent quelques jours avec leur mère (5-6 jours) puis sont allotés par gabarit et conduits en box (10 veaux maxi).

Les premières semaines, les veaux disposent de 3 tétées/jr, de foin et d'aliment à volonté. Ensuite, le nombre de tétées est réduit à 2/jr. Les veaux sont tondus sur le dos au cours de l'été ou à l'entrée de l'hiver (1). Les mères ont accès au pâturage et sont complémentees avec des fourrages de bonne qualité.

Les veaux sont abattus légers entre 6.5 et 8 mois entre 140 et 170 kgc. Cette conduite nécessite un besoin d'aliment compris entre 600 et 700 kg/veau.

Les +

- Bonne valorisation de l'ensemble des veaux (mâles et femelles) tout au long de l'année.

Les -

- Temps de travail élevé.
- Besoins en bâtiments très importants.
- Charges d'alimentation élevées.

(1) Cette pratique, répandue plutôt dans le nord de la région permet de limiter, voire de supprimer les problèmes respiratoires et de diarrhées. Les poils de la ligne du dos ont tendance à se développer, l'hiver. En effet, dans des conditions d'exploitation en altitude ou lorsque les températures à l'intérieur et extérieur du bâtiment ont une grosse amplitude, ou bien si le bâtiment est mal ventilé, ou encore pour les animaux à forte croissance qui ont tendance à transpirer, l'humidité vient s'accumuler sur les poils de la ligne dorsale. Tondre ces poils permet d'éviter l'effet « pull mouillé » qui peut amener le veau à prendre froid plus facilement. Tondre les poils évite aussi l'accumulation des poussières, de parasites (poux principalement) qui peuvent y trouver refuge, et de bactéries, coccidies, (...)

Éléments clés

EN VEAU BIO

1 DES VACHES DOCILES AVEC DE BONNES APTITUDES LAITIÈRES

Les premières semaines de croissance du veau déterminent en grande partie sa dynamique de croissance. Tout retard à ce stade est rédhibitoire.

Il est donc nécessaire de sélectionner des vaches dociles, maternelles, avec de bonnes aptitudes laitières et une morphologie adaptée à la tétée (hauteur de la mamelle et du grasset, diamètre des pis...).



4 DES BÂTIMENTS SAINS ET FONCTIONNELS

Les veaux sont très sensibles aux variations d'ambiance. Pour ces raisons, les bâtiments d'engraissement doivent être aménagés avec beaucoup de soin. Ils doivent permettre une bonne aération tout en limitant les risques de courants d'air et de condensation. Dans le même sens, les bâtiments doivent permettre de manipuler les animaux sans difficultés et en toute sécurité.

2 DES VEAUX AVEC DE BONNES CONFORMATIONS ET DE COULEUR DE VIANDE ROSÉ CLAIR

La demande des marchés est principalement axée sur des animaux conformés (note de classement abattoir U, R), de couleur de viande rosé clair (note de classement abattoir maximum de 3) avec un bon engraissement (note de classement abattoir 2 ou 3).

Les veaux les plus typés « viande » montrent le plus souvent des performances de croissance plus importantes qui génèrent des carcasses plus claires. Plus le veau vieillit, moins il a de chances de donner des viandes claires et suffisamment grasses. Il est donc nécessaire de sélectionner des taureaux avec de bonnes aptitudes à donner des veaux « épais ».

3 UN ALIMENT UNIQUE DE COMPOSITION STABLE, RICHE EN PROTÉINES ET FACILEMENT DIGESTIBLE

La production de veau de boucherie nécessite d'importantes quantités d'aliment. Ce dernier doit permettre une croissance correcte tout en sécurisant les risques d'indigestions. L'aliment utilisé, qu'il soit acheté ou composé à la ferme, doit avoir une composition stable du début à la fin de l'engraissement car les veaux sont très sensibles aux changements d'alimentation.

En cas de fabrication à la ferme, il est recommandé de fabriquer de grandes quantités de mélange concassé pour garantir la régularité de la composition. L'aliment doit présenter une bonne valeur énergétique (0.9 à 1 UF/Kg) et une bonne teneur en protéines (16 à 17.5 % MAT). Ce dernier distribué à volonté peut être accompagné de son de blé, d'argile ou encore de complexe de bactéries/levures pour limiter les problèmes digestifs.

Altibio

UNE COOPÉRATIVE ACTIVE DANS LE TRAVAIL DE FILIÈRE

La coopérative Altibio s'est créée en 2010, grâce à l'accompagnement du GAB65, dans le but de structurer un débouché stable, adapté et rémunérateur pour les éleveurs certifiés AB. Altibio regroupe une vingtaine d'éleveurs dont une dizaine d'apporteurs principaux qui fournissent la coopérative en bovins, ovins, porcs. En ce qui concerne les bovins, on compte généralement un abattage d'une vache et d'un veau par semaine.

Toutes les races à viande sont acceptées mais dans la pratique on retrouve essentiellement des blondes (50%), des charolaises (30%)

et des limousines (20%) et font en moyenne 400kg carcasse pour les vaches et 150-160kg carcasse pour les veaux.

C'est à l'atelier de la coopérative des Gaves à Lourdes que sont préparées les viandes : découpées, emballées sous vide et réparties en différents colisages en fonction des commandes. Les produits sont vendus à une dizaine de magasins spécialisés, aux particuliers, ainsi que sur le marché bio de Pau. La force de vente de la coopérative est liée à l'embauche d'une vendeuse qui réalise les livraisons et les marchés.

Au-delà de son activité principale, Altibio a conclu depuis peu un partenariat avec un metteur en marché d'une région voisine pour écouler des veaux rosés, des veaux de lait et des vaches. Cela répond aux attentes des éleveurs du secteur, qui connaissent des difficultés à écouler leurs produits dans un marché peu demandeur au

printemps. Altibio a assuré la planification, l'organisation du transport et la facturation qui ont permis de vendre une soixantaine de veaux en quatre mois.



Pour aller plus loin

COMMENT EST DÉTERMINÉ LE CLASSEMENT DES VEUX ? http://www.bioariegge.fr/images/pdf/fiches_techniques/FT%20classement%20veau%202015%20FINALE.pdf

QUELLE TECHNIQUE CHOISIR POUR FINIR SES BOVINS EN BIO ? <http://www.aveyron-bio.fr/fr/produisez-bio/documents/BV5-Fiche-Quelle-technique-pou.pdf>

ÉTUDE BOVIN VIANDE "QUELLES VOIES POUR PRODUIRE DE LA VIANDE BIO EN AVEYRON ?" <http://www.aveyron-bio.fr/fr/produisez-bio/documents/Etude-Bovin-viande-2016.pdf>

DOSSIER LA FINITION AU PÂTURAGE, UNE MODE OU UNE PRATIQUE D'AVENIR ? <http://www.aveyron-bio.fr/fr/produisez-bio/documents/bulletin-ad-mm-n4-web-2.pdf>

Agriculteur depuis 1993, Jacques Aguillon a fait le choix de l'agriculture biologique en 2000, afin de mieux valoriser ses produits et d'obtenir une certification sur un mode de production déjà dans les règles de l'AB. Il produit des porcs charcutiers, des veaux rosés et des veaux sous la mère.

Pourquoi avoir choisi de produire à la fois des veaux sous la mère et rosés ?

Au départ, je n'avais que des vaches allaitantes et je produisais des veaux rosés, puis j'ai repris la ferme de mon oncle qui faisait des veaux sous la mère avec des laitières. J'ai décidé de poursuivre les deux productions car le parcellaire était bien adapté : la moitié des prairies sont situées autour de la ferme, j'y mets les vaches laitières que je fais rentrer matin et soir pour la tétée. Les autres prairies sont beaucoup plus éloignées du corps de ferme, et accueillent donc le lot des allaitantes. Mais il y a aussi un intérêt commercial :



TÉMOIGNAGE DE JACQUES AGUILLON, POLY-CULTEUR-ÉLEVEUR À IBOS (65)

avec des veaux sous la mère et des veaux rosés je vise deux débouchés différents. Je ne mets pas tous mes œufs dans le même panier, c'est sécurisant.

Quels circuits de commercialisation pour ces deux produits ?

Tous les veaux rosés partent en vente directe. Il n'y a pas vraiment d'autres alternatives, car ici, il n'y a pas de débouchés pour le veau rosé en filière longue. Les veaux sous la mère partent en filière longue, et à un bon prix. Généralement ils partent en bio, et lorsque le marché est moins propice j'arrive tout de même à les valoriser en Label Rouge « Veau sous la mère ». S'il fallait tout vendre en vente directe ce serait très difficile.

Quels sont les intérêts et les contraintes de ces deux productions ?

Veau sous la mère

Avantages : Prix et débouchés : La demande existe, les veaux sous la mère partent en filière longue et à un bon prix.

Inconvénients : Présence et temps humain : Il faut être présent tous les jours, matin et soir pour faire téter les veaux ; ça demande du temps. Les veaux étant tout le temps en bâtiment, je dois porter plus d'attention au confort du bâtiment.

Veau rosé

Avantages : Nécessitent moins de surveillance et de présence ;

Inconvénients : Les veaux sont plus difficiles à manipuler. Difficulté de contrôler qu'ils mangent bien leur ration. Absence de débouchés : pas de filière longue rémunératrice. Il faut vendre en direct, avec les contraintes (temps, énergie...) qui vont avec.



CAPRIN LAIT BIO

Parole aux acteurs de la filière

ARTICLE COORDONNÉ PAR JULIE DENIS, ANIMATRICE POUR BIO 82

Évolution DE LA FILIÈRE

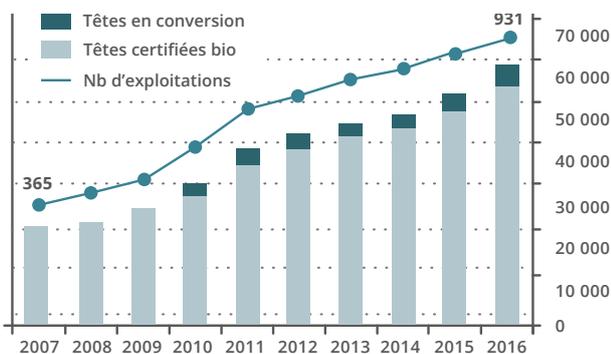
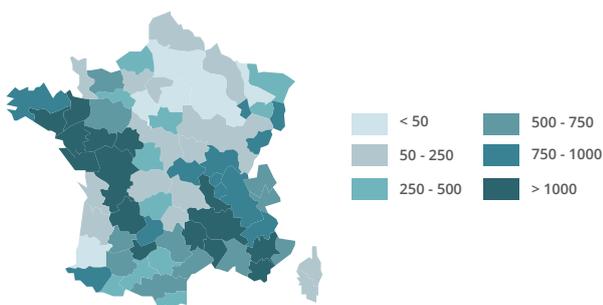
Le nombre de producteurs de lait de chèvre biologique en France progresse de manière constante depuis 2007 (passage de 365 à 931 exploitations entre 2007 et fin 2016). Cette progression a été plus marquée entre 2009 et 2011 au moment de la crise laitière. Les principaux bassins de production en Occitanie se situent en Lozère, Tarn-et-Garonne et Gard. Par rapport à 2015 la dynamique de conversion des exploitations est un peu plus importante sur le territoire de l'ancienne région Midi-Pyrénées -MP- (+33 % contre +14 % pour l'ex Languedoc Roussillon -LR-).

Néanmoins en ex LR la part des éleveurs caprins biologiques demeure supérieure et représente 23 % (contre 6 % en ex MP).

EN SYSTÈME LIVREUR : DES LAITERIES EN DEMANDE

Bien que 73 % des exploitations bio déclarent transformer directement leur lait à la ferme (Agreste), la collecte bio industrielle progresse aussi pour répondre à la demande. Avec 4,2 ML livrés en 2015, le volume collecté a doublé en cinq ans. Ainsi, en 2016 les fabrications industrielles de fromages de chèvre bio ont progressé de 9 %, jusqu'à 1 165T (contre 990 en 2015),

avec 52 % de fromages frais et 48 % de fromages affinés. Le leader industriel français en fromage de chèvre bio est l'entreprise La Lémance implantée dans le Lot-et-Garonne. En région Occitanie sa zone de collecte englobe la Lozère, le Lot, le Tarn et Garonne et l'Aveyron. L'entreprise a également développé une gamme de produits ultra-frais (lait, yaourt) sur son unité de production en Vendée. L'offre d'ultra-frais bio se développe aussi du côté de la Bergerie de Lozère (Triballat-Noyal) et les deux sociétés recherchent entre 2ML et 6ML de lait de chèvre sur la région. La coopérative fromagère de Moissac (la fromagerie des Cévennes) en transforme quant à elle 1ML.



Évolution du nombre de chèvres et du nombre de fermes certifiées pour cette production. Source: Agence Bio.

Côté Production

RÉFÉRENCES TECHNIQUE-ÉCONOMIQUES ET PORTRAITS

Depuis 2013, le pôle AB Massif central mène un important travail d'acquisition de références technico-économiques. Sur la campagne 2015, douze exploitations caprines bio ont été suivies dont 7 en système fromager et 5 livreurs. En système fromager, le coût de production est relativement élevé compte tenu du faible volume pro-

duit tandis qu'il est plus dilué chez les livreurs. De plus, la charge liée au travail constitue une part plus importante pour les fromagers (3 UMO contre 1,8). Enfin, l'alimentation achetée est une charge importante chez les livreurs (378€/1000L contre 358€), compte tenu d'objectifs de productivité généralement plus élevés.

Moyennes du groupe de référence (AB)	Fromager	Livreur
Quantité de lait produite par chèvre (L)	481 €	647 €
Prix du lait vendu laiterie (€/1000L)		811€
Prix du lait transformé (€/1000L)	2162 €	
Coût de production atelier (€/1000L) <i>(dont coût alimentation, frais d'élevage (dont frais transfo. et com.), mécanisation, bâtiment et installation, frais divers de gestion, foncier et capital, salaire et travail exploitant.</i>	3930 €	1373 €
Produits de l'atelier caprin (€/1000L)	2727 €	1151 €



4 QUESTIONS À BRUNO INQUEMBERT, DIRECTEUR DE LA FROMAGERIE DE LA LÉMANCE (MONTAYRAL - 47)

Pouvez-vous présenter La Fromagerie de la Lémance ?

BI - « L'entreprise a été créée il y a 20 ans. Elle compte aujourd'hui 40 salariés, pour un chiffre d'affaires annuel de près de 10 millions d'euros. Elle collecte du lait de brebis, chèvre et vache, produit exclusivement par des producteurs en agriculture biologique. Le fromage de chèvre représente 80% de l'activité de l'entreprise, ce qui en fait le 1er producteur AB national. Les fromages sont commercialisés en magasins spécialisés (50%), GMS (40%) et à l'export. »

Êtes-vous en recherche de nouveaux producteurs en caprin certifié AB ?

BI - « Nous collectons aujourd'hui 4 ML auprès de 28 producteurs. Nous aimerions atteindre un objectif de collecte de 6 ML. Donc oui, nous sommes prêts à accueillir de nouveaux producteurs. Il faut savoir que les producteurs engagés avec la Fromagerie de la Lémance sont regroupés au sein de la SAS Chèvre Bio de France. On s'engage à acheter tout le lait de la structure, cette organisation permet d'apporter de la lisibilité à la filière et d'homogénéiser les conditions de collecte entre les différentes régions ».

Comment s'organise la grille tarifaire pratiquée ?

BI - « Le prix de base, en période estivale, est fixé à 0,76 €/litre. En période hivernale, il s'établit à 0,94 €. Ce prix de base est bonifié par des critères liés à la richesse du lait. Par contre il n'y a pas de pénalités liées à la présence de germes ou cellules ».

Quel est votre vision du développement de la filière caprine bio ?

BI - « Notre marché croît de 20% par an. Nous sommes donc plutôt confiants dans l'avenir. Cette croissance s'appuie sur le marché français, donc elle est relativement solide. Par contre il ne faudrait pas que ce dynamisme soit fragilisé par des éléments réglementaires et financiers. Au niveau réglementaire, il faut que la filière conserve une obligation de pâturage inscrite dans le cahier des charges AB. La filière ne doit pas être tentée d'assouplir cette règle, au risque de ne plus être crédible auprès des consommateurs. Au niveau financier, il est nécessaire que les aides en faveur de l'AB soient pérennes sur le long terme afin de ne pas déstabiliser notre filière ».

PORTRAIT #1

LA FERME DU TUQUEL (82)

SYSTÈME MIXTE LIVREUR-FROMAGER



Quentin et Claire GODARD (Cazes Mondenard, 82110) - Installation en 2012 - 144 chèvres de race Alpine - Saneen - Production annuelle : environ 60 000 litres livrés et 20 000L en transformation fermière.

Pourquoi t'être installé en AB ?

QG - « C'était soit en bio, soit on ne s'installait pas. On savait qu'il y avait des débouchés pour la vente de lait de chèvre bio en laiterie et ce marché est toujours d'actualité. Aujourd'hui je travaille avec la fromagerie Chêne Vert située en Dordogne, pour l'instant ils ne collectent que pour moi et un autre producteur, ils viennent encore de me demander si je ne connais pas d'autres producteurs qui pourraient les fournir, ils sont en recherche ».

Quelles sont pour toi les principales difficultés en AB ?

QG - « Le sanitaire est compliqué, on a du parasitisme (1) qui s'est installé et on a beau essayer de traiter avec des méthodes naturelles car on ne veut pas utiliser de produits chimiques de synthèse, chez nous ça ne marche pas ».

« Après c'est l'alimentation. Nous on est passé à 38 Ha cette année, la moitié est réservée à la pâture, j'ai 10 Ha de Luzerne et prairies temporaires et je fais des essais de céréales, mais rien de bien concluant pour l'instant. Je reste assez dépendant de mes voisins là-dessus, par exemple j'en avais un qui me faisait 11 Ha de Luzerne, là il vient d'arrêter pour du méteil. Moi je préfère cultiver en pur car je fais mes rations après et c'est plus simple : Orge, Tournesol, Maïs et complément azoté. Je

trouve que les mélanges tout faits sont chers pour pas grand-chose. Si tu connais les valeurs tu peux faire les calculs pour tes rations. Dans tous les cas ce que je constate c'est que la production de lait est supérieure quand les chèvres pâturent donc il faut les faire pâturer un maximum (le cahier des charges agriculture biologique impose un accès au pâturage pour les chèvres dès que les conditions le permettent.). Pour optimiser cet aspect on a rejoint le groupe d'essais coordonné par le groupement de producteurs bio du Tarn-et-Garonne (Bio 82) sur les prairies à flore variée, et franchement on est satisfait du résultat. La première année ça n'a pas fonctionné mais c'est normal il faut que ça s'équilibre, et depuis c'est bien. Dessus on fait pâturer au fil. »

Pourquoi avoir mis en place un atelier de transformation en plus de ta livraison ?

QG - « C'est parce qu'on a eu la garantie d'une place au marché bio à Toulouse. Sinon je pense qu'il n'y a pas trop de concurrence ; on n'est pas dans une zone à appellation là où on est situé, c'est pas comme à Rocamadour. Après, la valorisation reste meilleure, on touche environ 750€/1000L à la fromagerie, en transformant j'en suis à 3000€/1000L. Par contre c'est du temps : nous on est deux. Seul je n'aurais jamais lancé ça d'autant plus qu'on ne l'amortira que d'ici une 15^{ème} d'années.

PORTRAIT #2

LA CHÈVRERIE DES COTEAUX (82)

TRANSFORMATION FERMÈRE ET VENTE DIRECTE

Marie-Bertille et Thibault Lestoille (LD Serre Sèque, 82390 Durfort Lacapelette) - installés en 2013 - 44 chèvres de race Alpine et 2 Ha en arboriculture. Production annuelle : 20 000L en 2016 (39 chèvres).

Quelle est votre principale difficulté dans la conduite de votre système ?

MBL - « L'alimentation. Nous sommes accompagnés par les techniciens caprins et élevage de la chambre pour nous aider sur les rations. J'ai aussi suivi la formation OBSALIM (3) que Bio 82 avait mise en place et qui me permet d'identifier et d'ajuster la ration en fonction de l'observation de l'état physique de mes chèvres. Notre principal souci vient du fait qu'on ait peu de terres, seulement 10 Ha dont 7 réservés à la pâture. Sur les hectares restants, on a fait sur trois ans une rotation orge, pois+triticale et luzerne. À côté on achète le maïs avec correcteur azoté. Cette quatrième année on va tout passer en pâture, on fonctionne en tournant avec 8 paddocks pour éviter trop

de séjour. Ensuite on verra, cela dépend des commodats possibles avec notre voisine et en fonction de terres disponibles proches de notre parcellaire. En fonction de ça, le système évoluera.

Produisez-vous du lait toute l'année ?

MBL - « Non, pour des considérations de bien-être animal qui me sont propres et aussi puisque l'on a besoin de ces deux mois d'arrêt, entre autres pour tailler les fruitiers et s'occuper des clôtures pour le pâturage tournant. On arrête fin décembre au marché de Noël et c'est très bien reçu par la clientèle (en vente directe), ça les rassure aussi de voir qu'on ne produit pas du fromage 7/7 toute l'année. Quand on leur explique comment fonctionne le cycle d'une chèvre, ils comprennent et donc je les retrouve quand je reviens vendre en mars. » (4)

« NOTRE SYSTÈME ON LE REMET À PLAT TOUS LES ANS. POUR MOI LA COHÉRENCE EN BIO C'EST D'ÊTRE AUTONOME EN PRODUCTION ET DE VENDRE MES FROMAGES EN LOCAL ».



« IL FAUT D'ABORD SAVOIR FAIRE DU LAIT AVANT DE VOULOIR TRANSFORMER, MOI J'AI MIS DEUX ANS AVANT DE ME LANCER LÀ-DEDANS » Quentin Godard

PORTRAIT #3

GAEC AUX FROMAGES DE COMPOSTELLE (12)

TRANSFORMATION FROMAGÈRE (12)



Jérôme SABLON et Clarisse ADAM (La Tour, 12260 VILLENEUVE) - Installation en 2013 - 60 chèvres Alpines, croisées Alpines-Saanen et Alpines-Rove. Production annuelle : environ 30 000 L.

Quels sont les atouts de ton système de production ?

JS - « J'optimise au maximum mes surfaces pastorales depuis que j'ai mis en place un pâturage tournant sur 2 ha. J'ai partitionné cette surface en 10 parcelles, sur lesquelles je fais pâturer deux ou trois jours, de mars à octobre. Je possède également 5 ha de parcours en sous bois qui m'offrent une ressource alimentaire non négligeable en période estivale. S'ils sont bien gérés, ces systèmes pastoraux permettent de réduire les coûts d'alimentation. L'autre point fort de mon système concerne mon cheptel qui m'apporte un bon compromis entre rusticité et productivité. »

Quels sont, selon toi, les principaux éléments techniques à maîtriser en production caprine biologique ?

JS - « Il est absolument nécessaire de maîtriser ses coûts d'alimentation. Quand nous avons repris l'exploitation, les foin que nous récoltions étaient d'une qualité très médiocre, à cause d'un important déficit en légumineuses. Nous compensons cette carence par de l'achat de concentrés du commerce. Cette situation n'était pas économiquement rentable. Au vu des prix et des disponibilités en mode de produc-

tion biologique, il est important d'assurer un maximum d'autonomie alimentaire sur la ferme aussi bien en fourrages qu'en concentrés ».

Quels sont les pistes d'amélioration que tu envisages à plus ou moins long terme pour améliorer ton exploitation ?

JS - « J'ai d'abord la volonté d'implanter davantage de prairies à flore variée (5) adaptées au contexte pédo-climatique de mon exploitation et à mes besoins fourragers futurs. J'ai débuté cette année en implantant une prairie de six variétés (fétuque élevée, festuolium, trèfle blanc géant et nain, luzerne, sainfoin) pour une parcelle destinée à la fauche, une autre de neuf variétés pour une utilisation mixte (fauche/pâturage). Pour cela j'ai reçu l'aide de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture Biologique de l'Aveyron (APABA), qui travaille sur la conception de prairies à flores variées dans le cadre du programme Capflor®. Au niveau de la commercialisation, je vais développer les expéditions directes sur toute la France. Cette stratégie me permettra d'écouler plus de fromages en passant comparativement moins de temps à la commercialisation par rapport à un marché de plein vent ».

« CES SYSTÈMES PASTORAUX PERMETTENT DE RÉDUIRE LES COÛTS ».

En savoir+

(1) La gestion du parasitisme

Les traitements anti-parasitaires sont autorisés en curatif en AB sous réserve de démontrer leur nécessité (coprologies préalables au traitement). La gestion des pâtures doit être rigoureuse pour limiter les infestations. Pour les mouches, l'utilisation de fils englués, ventilateurs et/ou désinsecteurs électriques donnent des résultats satisfaisants.

(2) L'alimentation des chevreaux

Elle doit se faire au lait maternel de préférence à d'autres laits biologiques pendant au minimum 45 jours. L'allaitement au lait en poudre n'est pas possible, sauf justification vétérinaire et de façon non systématique. Dans ce cas les animaux repartent pour une période de conversion de 6 mois à partir de la date à laquelle ils sont à nouveau conduits en bio. En débouchés, les chevreaux partent généralement à l'engraissement au tarif conventionnel, peu d'ateliers de valorisation de la viande fermière existent actuellement en France où la consommation de cette viande n'est pas une habitude.

(3) OBSALIM - Le réglage alimentaire par l'observation du troupeau

Cette méthode s'appuie sur la capacité de l'animal à s'autoréguler et permet en plus de l'identification de l'alimentation comme cause éventuelle de déséquilibres, d'approcher les apports en énergie, azote et fibres entre excès et carence, ainsi que l'effet du type de distribution sur l'efficacité de la ration. Par exemple, les cristaux jaunes au coin des yeux indiquent un excès d'azote soluble ou d'azote global. Le diagnostic s'établit en croisant les signes alimentaires qui peuvent avoir plusieurs causes possibles. Son intérêt principal est d'avoir un outil disponible au quotidien pour suivre et corriger si besoin la ration. Méthode applicable aux bovins, ovins et caprins - Plus d'infos sur www.obsalim.com

(4) Désaisonner en caprins bio

Désaisonner son cheptel pour produire toute l'année ou pour profiter de débouchés en périodes creuses est autorisé en AB mais l'utilisation d'hormones est quant à elle interdite. Les pratiques peuvent alors consister en des traitements lumineux pour simuler l'alternance jour court/long et/ou l'utilisation d'implants de mélatonine. Cependant les coûts s'en ressentent sur l'alimentation, l'électricité, la fatigue des mères, leur taux de prise et donc sur un taux de renouvellement plus élevé.

(5) Les prairies multi-espèces

Pour en savoir plus sur le pâturage et les prairies multi-espèces, retrouvez le dossier élevage du Mag N°6 d'Avril 2017.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Chèvres laitières bio : un guide pratique pour l'éleveur. 2010 ITAB / Agridea / FiBL
- Les exploitations caprines en agriculture biologique du massif central. Résultats technico-économiques. 2016, Collectif Bioréférences.
- Cas-type : caprin fromagers en agriculture biologique, vente en circuits-courts. BIO-LR-03. Collection référence IDELE.



DIVERSIFICATION PAR UN ATELIER DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP ET ORGANISATIONS ENTRE AGRICULTEURS

2 SOLUTIONS POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE DES DÉBOUCHÉS DE DEMI-GROS

ARTICLE COORDONNÉ PAR DELPHINE DA COSTA
ANIMATRICE TECHNIQUE MARAÎCHAGE POUR LE CIVAM BIO 09 ET ERABLES31

L'augmentation constante de la demande en fruits et légumes biologiques (+12% en volume entre 2015 et 2016 selon Kantar Worldpanel pour atteindre 6,8% de la part du marché en 2016) et le fait que ce phénomène devrait perdurer (82% des français estiment important de développer l'agriculture biologique locale, dans tous les lieux de distribution, selon l'Agence Bio/CSA), entraîne le besoin de réorganiser la filière pour relocaliser la production.

Pour cela, les agriculteurs du territoire régional ont trouvé deux solutions : la mise en place d'ateliers de légumes de plein champ sur des exploitations céréalières ou d'élevage, et la création d'organisations de producteurs pour offrir une gamme diversifiée.

Ce dossier, à travers des références technico-économiques d'un légume en développement sur le territoire et des expériences d'agriculteurs de plusieurs départements, donne des éléments de réponses aux producteurs qui envisagent d'approvisionner la filière demi-gros.

Itinéraire technique

DE LA PATATE DOUCE POUR UNE VENTE EN CIRCUIT LONG DANS LE ROUSSILLON

La patate douce

Originaires d'Amérique du Sud, la patate douce est une plante exigeante en chaleur. De la famille des convolvulacées tout comme le liseron, c'est une plante à végétation rampante et dont les racines se tubérisent en fin de culture. Il existe plusieurs variétés à la fois à chair orange mais aussi à chair blanche ou encore violette.

La patate douce connaît depuis quelques années une amorce de développement au niveau national. Principalement importée d'Espagne, d'Israël et des USA, les metteurs en marchés souhaitent relocaliser la production en France. Le climat, les sols et l'expérience en production de pomme de terre sont des facteurs favorisant pour la culture de la patate douce, notamment dans le Roussillon.

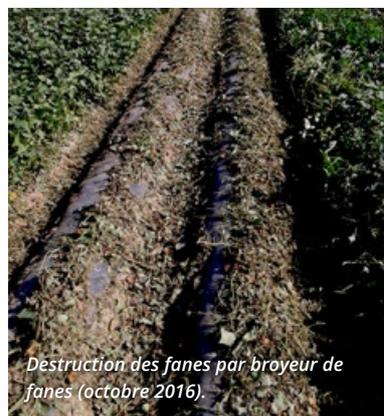
La sécurisation de cette nouvelle production passe par la maîtrise des techniques de production. C'est pour cela que des recherches sur les itinéraires techniques ont déjà démarré depuis 3 ans dans le Sud-ouest, mais aussi en Bretagne ou encore dans les Pyrénées Orientales. En effet, la mise au point d'un ou plusieurs itinéraires techniques en fonction de la taille des parcelles et

du niveau de mécanisation sont nécessaires pour accompagner le développement de cette culture.

Ainsi en 2015 et en 2016, trois parcelles de patate douce conduites en bio, de surfaces variant de 0.2 à 0.5 ha, ont été suivies par le Civam bio 66 à Perpignan afin d'enregistrer les itinéraires techniques mis en œuvre, d'évaluer les récoltes (état sanitaire et rendement) et de proposer des améliorations. Ce travail sera reconduit en 2017 sur trois nouvelles parcelles.

Plants	Plants en motte ou bouture
Variétés	Principalement Beauregard (chair orange)
Date de plantation/récolte	Mi-fin mai pour une récolte courant octobre
Densité	40 à 50 000 plants/ha
Type de plantation	Butte paillée
Fertilisation	100 N - 50 P2O5 - 200 K2O
Irrigation	Aspersion
Rendement espéré	25 à 35 T/ha

Tableau simplifié de l'itinéraire technique de la culture de patate douce dans le Roussillon.



Destruction des fanes par broyeur de fanes (octobre 2016).

POINTS DE VIGILANCE

DÉSHERBAGE Le désherbage de la patate douce représente le poste le plus chronophage d'autant plus qu'il intervient sur un créneau de travail important en maraîchage (fin juin - début juillet). Au minimum 2 passages à la bineuse et un passage manuel sont nécessaires pour maîtriser l'herbe en début de culture.

DESTRUCTION DE LA VÉGÉTATION AVANT RÉCOLTE La patate douce étant une plante rampante, le gyrobroyeur ou broyeur à marteau ne suffisent pas à couper les tiges. Utilisé trop près de la butte, il risque de percer le paillage et de couper les patates douces situées en surface. L'utilisation d'un broyeur de fanes de patates douces permet d'épouser parfaitement les billons afin d'éliminer ces tiges rampantes. En effet, il est muni de crochets qui tournent à l'inverse du sens de passage, permettant de relever les tiges rampantes et de les broyer.



Feuilles et fleurs de la patate douce. Les fleurs ne produisent pas de fruits (septembre 2013).

Vidéo

DÉMONSTRATION DU BROYEUR DE FANE

2 vidéos disponibles mis en ligne par le Civam Bio 66 chez un producteur à Alénia (66)

- https://www.youtube.com/watch?v=vRrGb03xaw8&feature=em-upload_owner
- https://www.youtube.com/watch?v=bDRnt9YtHWg&feature=em-upload_owner

RÉCOLTE ET PRIX

La récolte se fait généralement en caisses vrac. Le calibrage et le conditionnement peut être réalisé en station, selon les metteurs en marchés.

Les calibres demandés sont de l'ordre de 300 à 600 g le tubercule. Les écarts de tri représentent principalement les calibres inférieurs à 150 g et supérieur à 1kg, ils peuvent quelques fois être valorisés en industrie (plats surgelés...) selon les stations d'expéditions.

Prix payé aux producteurs, conditionné en cartons de 6kg, pour du calibre 200 à 500g : environ 2.40 €/kg

MALADIES / RAVAGEURS

Les principaux problèmes phytosanitaires sur patate douce sont l'observation de perforations sur les tubercules. Elles sont généralement de petit diamètre et peuvent ressembler aux per-



Perforations rencontrées sur tubercules de patate douce (octobre 2016).

forations occasionnées par le *Rhizoctonia* sur les tubercules de pomme de terre. Il reste toujours difficile à ce jour de déterminer si ces symptômes représentent bien des dégâts de *Rhizoctonia* ou éventuellement de taupins.

Des essais sont en cours en 2017 pour évaluer la pression taupins dans les parcelles. Les rongeurs peuvent aussi causer de gros dégâts dans certaines situations, des dégâts allant jusqu'à 50% de pertes de rendement ont été observés.



Exemple d'une caisse calibrée 300-600 g (octobre 2016).

Pour aller + loin

- Les comptes rendus détaillés des expérimentations menées en 2015 et 2016 sont sur le site de Sud et Bio : <http://www.sud-et-bio.com/fruits-legumes/amont/comptes-rendus-d-expe>
- Le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) d'Avignon travaille depuis 2012 sur la culture de la patate douce, retrouvez l'ensemble des résultats sur leur site : <http://www.grab.fr/patate-douce-les-references-du-grab-depuis-2012-6848>

Contact

Célia DAYRAUD
Appui technique et expérimentation en maraîchage
CIVAM BIO 66
celia.dayraud@bio66.com
06 12 93 50 02

Diversification MAÎTRISÉE

Ces dernières années, le début de relocalisation de la production a entraîné un fort développement de la vente directe : AMAP, marchés de plein vent, vente à la ferme. Mais à l'intérieur de territoires ruraux tel que le Gers par exemple (29,3 hab/m² contre 190,7 hab/m² pour la Haute-Garonne), certains circuits courts satureront progressivement obligeant les maraîchers à s'orienter vers d'autres modes de commercialisation (cf. *Pour aller plus loin*).



Dans le Gers, malgré une forte présence historique des melons, ails et oignons, la compétence d'organisation collective pour approvisionner le circuit demi-gros et distribuer des légumes frais bio est relativement faible. Le produit pérît vite, a besoin d'être stocké au froid, et nécessite d'être transporté en véhicule réfrigéré. Les solutions logistiques permettant de développer et de stabiliser dans le temps cette nouvelle demande sont à construire.

Aujourd'hui, des maraîchers bio gersois soucieux de maintenir leur activité et de participer activement à ce développement commencent à s'organiser. C'est le cas de l'association BioloGers qui a vu le jour fin 2015 (cf. *article suivant*). Il devient donc indispensable que le marché des légumes bio de demi-gros intègre la relocalisation de la production, il ne pourra plus être seulement un marché de volumes faisant voyager les produits sur des distances extrêmement importantes mais au contraire devra redonner à l'éthique et au bon sens une place essentielle. Il devra aussi nécessairement maîtriser le développement et la taille des nouveaux ateliers de productions pour éviter que ne disparaissent les précurseurs d'un mode de production agricole aujourd'hui reconnu par tous ; c'est à cette seule condition que l'on pourra alors parler de diversification maîtrisée.

Pour aller + loin

- L'exemple d'approvisionnement local de la cantine scolaire du collège de Nogaro dans le Gers : <http://parlemty.fr/?La-cantine-scolaire-de-Nogaro>
- L'expérience des maraîchers des Hautes-Pyrénées dans le numéro précédent du magazine de la conversion - juin 2017 : <http://www.biomidi-pyrenees.org/>

Contact

Guillaume DUHA, animateur technique maraîchage aux Bios du Gers : technique@gabb32.org
07 68 79 74 16



FOCUS SUR LE GAEC CHIARI PAUILHAC (32500)

Contexte pédo-climatique : coteaux argilo-calcaires gersois

SAU totale : 80 ha

Assolement 2017 : 1 ha ail ; 1,5 ha melon ; 0,5 ha courge Butternut ; 0,5 ha autres légumes ; 76,5 ha de céréales majoritairement destinées à l'alimentation humaine (lentilles, pois-chiche, grand épeautre, blé panifiable, soja)

MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.
Ail					
Fève					
	Fraise				
		Courgette			
		Melon			
			Tomate		
				Courge butternut	

Le GAEC Chiari (Xavier Chiari et son père) a été créé en 2015 suite à l'installation de Xavier sur la ferme familiale. Historiquement la ferme produisait des céréales et des oléo-protéagineux (blé, grand épeautre, soja, pois chiche, lentille, lin), mais à l'installation de Xavier il a fallu trouver une solution pour permettre au GAEC de dégager deux revenus. Ainsi en 2015 les légumes ont fait leur apparition dans l'assolement. Dès le départ, la gamme mise en place a été volontairement peu diversifiée, l'axe de réflexion prioritaire étant l'organisation rationnelle du travail. Ont donc été implantés : ail, courge butternut, courgette, fève, fraise, melon, tomate. La totalité de ces légumes est produite en plein champ. Les tunnels nantais sont utilisés sur quelques unes des cultures afin de gagner en précocité. Les périodes de récolte (tableau ci-contre) ont été réfléchies pour ne pas se superposer, ceci permet au GAEC de gérer plus facilement les pics de travail et de fonctionner sans de gros à coups dans le besoin en main d'œuvre. Une des solutions consiste alors à s'orienter vers le marché de demi-gros. Ce marché intéresse finalement aussi bien les nouveaux installés que les fermes céréalières labellisées qui osent franchir le pas de la diversification.

Pour Xavier, qui vend en priorité sur les marchés de plein vent de Lectoure et de Fleurance (32), disposer d'une faible gamme ne pose pas particulièrement de problèmes. Comme les produits phares (fraises et melons) sont des produits plaisirs qui attirent le client sur le stand, il n'est pas nécessaire de disposer d'un étal très diversifié. Quand les marchés locaux ne peuvent plus « avaler » la totalité de la production, le surplus est envoyé dans le circuit demi-gros traditionnel (Lot et Garonne ou Tarn et Garonne). Courant 2017/2018 la situation devrait évoluer puisque Xavier a été contacté pour fournir quelques collègues gersois en produits bios locaux, et ainsi durablement asseoir localement ses débouchés ; que ce soit en vente directe ou en demi-gros.

Histoire

DE LA CRÉATION COLLECTIVE D'UNE ASSOCIATION DE MARAÎCHERS BIO GERSOIS

« L'histoire de BioloGers commence par un rendez-vous avec un cuisinier nous faisant l'apologie de l'achat en direct mais expliquant le côté très rébarbatif de la gestion administrative, notamment les contraintes liées aux bons de livraisons des producteurs et aux factures. À la sortie de cette réunion émerge l'idée de créer un groupe permettant une facturation unique : l'association BioloGers était née.

La structuration du groupe s'est faite progressivement, avec au départ l'approvisionnement de la Biocoop d'Auch, les Jardins d'Augusta. Cela a d'abord permis aux maraîchers de parler prix, calendrier de production, uniformisation des légumes et même uniformisation des variétés. Aujourd'hui, l'association a pour cible l'approvisionnement de la majorité des magasins Biocoop du

Gers, les lycées et collèges (de plus de 350 couverts/jour), les transformateurs et quelques restaurants. L'idée étant qu'à plusieurs petites exploitations nous puissions répondre à une offre importante.

Puis nous avons commencé à prévoir une planification collective exclusivement réservée à des sous-groupes incluant de deux à quatre producteurs pour un même légume, c'est un moyen de toujours avoir un produit à livrer malgré d'éventuels accidents culturels pouvant survenir sur les fermes. Actuellement, la priorité de commercialisation revient à ceux qui se sont engagés à prioriser le fonctionnement de l'association, certains membres ne livrant occasionnellement que des surplus de production. De plus notre démarche a aussi permis de réaliser des achats groupés de semences, de ter-

reau et de plants à des prix négociés. Nous avons également pour certains d'entre nous fait un partenariat avec la Biocoop d'Auch pour l'achat d'arbres fruitiers (diversification des fermes).

En ce qui concerne les prix, ils avaient été discutés au départ avec tous les membres de BioloGers, puis négociés avec notre partenaire de l'époque (Biocoop). Le fonctionnement reste aujourd'hui le même puisqu'ils sont renégociés et fixés chaque année par les membres du conseil d'administration de l'association (sauf pour les légumes primeurs).

L'association emploie, en prestation externe, une coordinatrice commerciale rémunérée par le prélèvement d'une commission de 10% sur les ventes effectuées. Elle envoie chaque semaine à nos clients le fichier des légumes

disponibles de la semaine à venir, ce dernier est réactualisé à chaque commande.

Aujourd'hui le groupe compte 10 membres actifs fédérés autour d'une réelle démarche collective ; quelques divergences subsistent réglées facilement par la discussion et le consensus ».

Francis Smertz, président de Biologers.

Contact

Pour contacter BioloGers :

contact@biologers.fr

<http://www.biologers.fr/accueil/>

Les producteurs se mobilisent

AUSSI EN AVEYRON POUR RÉPONDRE À CE NOUVEAU MARCHÉ DU DEMI-GROS

Comme dans les autres départements d'Occitanie, la demande en légumes biologiques est de plus en plus importante dans l'Aveyron, et l'APABA (Groupement des Agriculteurs Biologiques) est fortement sollicité par différents acteurs de l'aval : magasins, restaurants de collectivités,...

A ce jour, l'APABA accompagne 35 maraîchers qui approvisionnent 21 établissements en restauration collective et 9 magasins spécialisés.



Ces maraîchers sont organisés en neuf groupes déjà fonctionnels dans le département, certains sont membres de plusieurs groupes (producteurs ne travaillant que sur un nombre limité de familles de légumes ou sur une grande surface). Cet approvisionnement collectif pour répondre aux demandes de volumes plus importants des clients de demi-gros permet aux maraîchers de ressentir moins de pression. En effet si la production de l'un n'est pas disponible au moment demandé, un autre producteur du même groupe ou d'un autre groupe peut prendre le relais.

Malgré cette organisation entre maraîchers, la demande en légumes sur le département est encore loin d'être satisfaite, à hauteur de seulement 10% à ce jour, et il apparaît que les maraîchers seuls ne peuvent répondre à l'ensemble des sollicitations. C'est pourquoi l'APABA met en place des formations et des journées d'échanges à destination des maraîchers et des éleveurs qui souhaitent mettre en place un atelier de légumes de plein champ dans leur assolement, de manière à améliorer leurs compétences sur les techniques de production pour le demi-gros et à augmenter les volumes

produits. Ainsi, dans le cadre de Terr'eau Bio par exemple, le 18 septembre 2017 une rencontre est organisée à Livinhac-le-Haut (voir détails sur : <http://terreaubio-occitanie.fr>)

La structuration de la filière maraîchage va demander plusieurs années pour se mettre en place, à savoir que chaque demande de client est différente et que les maraîchers s'adaptent progressivement. Toutefois cette gestion de groupe permet de mieux répondre aux besoins des clients. Les groupes ont pour objectif dans un premier temps de répondre au mieux

à la demande des structures avec lesquelles ils sont en lien, puis ils en intégreront d'autres (proches géographiquement). Pour cela l'APABA tient à jour une liste précise des demandes.

Afin de satisfaire la demande des clients et de proposer un service de qualité, les producteurs ont écrit une charte qui a pour objectif d'établir une règle commune d'approvisionnement pour l'ensemble des maraîchers.

A partir de l'automne 2017, ils vont entamer une démarche de structuration de groupe au niveau départemental, comme l'ont déjà fait les producteurs du Gers et comme sont en train de le faire les agriculteurs de la Haute-Garonne (voir témoignages de Francis SMERZ, et de Gaëtan JIMENEZ). La richesse du réseau des GAB permettra des rencontres entre les producteurs de ces trois départements, faisant bénéficier aux groupes en création de l'expérience d'un groupe déjà fonctionnel.

Contact

Nathalie RAITIERE
animatrice technicienne
productions végétales et
structuration des filières
végétales
fetl@aveyron-bio.fr
06 83 64 39 95

Florian DENARD
technicien maraîchage
tech.legumes@aveyron-bio.fr
07 63 17 11 03



Parole D'AGRICULTEUR

INTRODUIRE UN ATELIER DE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP SUR SES PARCELLES EN CONVERSION, C'EST POSSIBLE !

TÉMOIGNAGE DE GAËTAN JIMENEZ, CÉRÉALIER BIO EN HAUTE-GARONNE

Gaëtan, peux-tu nous rappeler ton parcours avant l'installation/conversion ?

Diplômé de l'Ecole des Mines d'Albi en 2000, j'ai travaillé pendant 10 ans comme ingénieur conseil dans la prévention des risques industriels, d'abord comme salarié, puis en indépendant. Basé en Touraine, j'ai ensuite déménagé en Haute-Garonne en 2009. C'est à partir de ce moment que j'ai envisagé une reconversion professionnelle dans l'agriculture, concrétisée d'abord par un Bac Pro CGEA en 2012, puis une préinstallation à l'automne 2014 sur 13 ha, avec une partie (environ 1 ha) en légumes de plein champs (pomme de terre, carottes et oignons), le reste en céréales.

Pourquoi as-tu décidé de convertir tes parcelles en bio ?

Ayant passé 10 ans de ma vie professionnelle à conseiller les industriels pour prévenir tout risque de pollution, il était inconcevable pour moi d'épandre le moindre biocide en pleine nature. Par ailleurs, adolescent, j'avais des maux de tête lors des épandages de pesticides au printemps. J'ai commencé à manger bio à cette époque. Enfin, ayant toujours eu conscience de la responsabilité que nous avons envers les générations futures, lorsque je suis devenu papa de 2 filles, il me fallait aller au-delà de la simple consommation.

Quels intérêts voyais-tu à mettre en place un atelier de légumes de plein champ ? Quelles plus-values pour ta Ferme ?

Vu ma surface, il me fallait une activité plus rémunératrice à l'hectare que les céréales. A l'issue d'échanges avec ERABLES 31 (Groupement bio de Haute-Garonne), j'ai été conforté dans mon idée que la culture de légumes de plein champ pouvait être envisageable : les besoins locaux n'étaient pas pourvus. Par ailleurs, fournir la restauration scolaire était un challenge très motivant. Même si tout n'est pas simple avec ce type de production, la principale plus-value est d'ordre économique : plus de revenu à la surface cultivée. Il y a bien-sûr beaucoup d'autres plus-values d'ordre sociétales.

As-tu pu trouver des références pour t'aider à faire tes choix (cultures, matériel...)?

Oui, sur le site <http://www.lpcbio.org/> il y a des fiches qui m'ont permis de bien faire avancer mes réflexions. Le Forum régional d'échanges entre agriculteurs sur le maraîchage bio <http://forum.biomidipyrenees.org/phpbb/> est également un outil utile. Par exemple, c'est avec le Guide variétal Midi-Pyrénées, disponible sur ce Forum, que j'ai choisi mes variétés. Mais comme pour tout, ces références sont des aides à la réflexion : il faut toujours adapter, grâce au bon sens et à ses propres contextes et objectifs.

" MÊME SI TOUT N'EST PAS SIMPLE AVEC CE TYPE DE PRODUCTION, LA PRINCIPALE PLUS-VALUE EST D'ORDRE ÉCONOMIQUE : PLUS DE REVENU À LA SURFACE CULTIVÉE. IL Y A BIEN-SÛR BEAUCOUP D'AUTRES PLUS-VALUES D'ORDRE SOCIÉTALES."

Et pour commercialiser les légumes en conversion, quel a été ton cheminement ?

J'ai tout simplement fait comme si ces légumes étaient AB ! J'ai d'abord cherché à écouler ma production certifiée AB, puis une fois ces filières commerciales identifiées (à la ferme, Produit sur son 31, Drive fermier Toulousain, restaurants locaux,...), il m'a été facile de vendre en parallèle ma production en conversion (en respectant bien-sûr l'étiquetage, mais au même prix que l'AB), d'autant que la qualité était similaire. Il m'a été difficile de trouver des terres immédiatement certifiables AB, de les mettre en culture (problèmes de taupins entres autres) et de me passer des aides à la conversion, mais cela a facilité la mise en vente de ma production en conversion. Mettre un panneau avec le logo AB au bord de la route a eu un impact commercial au-delà de ce que je pouvais imaginer !

Avec d'autres céréaliers et maraîchers diversifiés, vous êtes en train de créer un groupe pour commercialiser en demi-gros une partie de votre production, pourquoi cette idée de regroupement ?

Tant la production que la commercialisation de légumes en demi-gros, qui plus est à destination de la restauration collective, génèrent des contraintes fortes pour un producteur seul (investissements matériels, stockage, gamme commerciale restreinte...). Il m'est vite apparu évident que le moyen le plus rapide et le plus « simple » était de se regrouper entre producteurs intéressés par ces débouchés. Des expériences similaires avaient montré les intérêts de cette pratique (cf. Les BioloGers), la principale condition nécessaire de réussite étant la proximité géographique entre les producteurs. Par chance, nous sommes presque tous dans un rayon de moins de 20 km. Je précise que si aujourd'hui nous créons une structure commerciale commune, l'objectif est bien plus global : répartition adéquate de la production, mutualisation grandissante des outils de production et des « bons tuyaux »,... afin de réussir à produire, de façon rémunératrice, une offre répondant le plus possible aux besoins locaux.

Dernière question, tu es administrateur du Groupement d'Agriculteurs Biologiques de ton département, pourquoi est-ce que c'est important de s'intégrer dans un réseau ?

C'est du simple bon sens : l'union fait la force ! Mais au-delà des aspects pratiques positifs, c'est une importante question citoyenne. Quand on y réfléchit bien, le vrai ennemi à notre bonheur, ce n'est jamais notre voisin : au contraire, il est peu ou prou dans le même bateau, et on se rend compte qu'il mène les mêmes combats quotidiens. À mon sens, participer à la vie d'un GAB permet d'aller plus loin que d'intégrer un réseau et de mieux connaître son environnement bio : c'est mener des actions les plus concrètes possibles (même si ce n'est pas facile d'en trouver les financements) pour répondre à nos problématiques locales, c'est aider à mener le bateau à bon port.



VITICULTURE BIO

une filière en pleine croissance

ARTICLE COORDONNÉ PAR MARLÈNE MATIGNON

ANIMATRICE VITICULTURE AU CIVAMBIO DU GARD

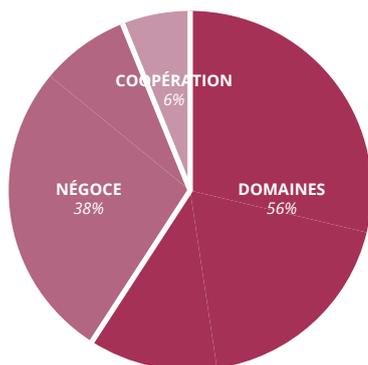
Quelques repères **CHIFFRÉS SUR LA FILIÈRE**

Encore confidentielle à l'échelle mondiale, remarquablement développée dans le Sud de l'Europe, la viticulture biologique occupe près de 9% de SAU viticole française. Où la viticulture bio est elle concentrée ?

	Part (en %) de la viticulture biologique dans la SAU viticole	Superficie totale du vignoble (Ha)	Superficie vignoble bio + conversion (Ha)
Monde	4	7 534 000	300 000
Europe	7.9	3 200 000	251 200
Sud de L'Europe France - Italie - Espagne	9.5	2 354 000	222 952
France	8.7	788 333	68 585
Occitanie	9.5	264 653	25 142
Département Hérault	7.9	83 115	6 582
Département Gard	12.9	56 304	7 626

L'EXPORT BOOSTE LES VINS BIO

Les vins biologiques français représentent un volume total de 1.5 Millions de litres produits majoritairement par les domaines (63%) et par la coopération (27%). De ces 1.5 millions, 46% partent à l'export. Ce sont les domaines et le négoce qui sont les plus actifs sur l'export comme en témoigne le graphique ci-contre.



Origine des volumes de vins bio exportés en France.

Source : Agence Bio/AND 2016

LA RÉGION OCCITANIE LEADERSHIP DANS LE MONDE

La région Occitanie contribue grandement au rayonnement français de cette filière biologique. Avec ses 25 000 ha de vignes en bio et conversion, la région Occitanie produit à elle seule plus 1/3 de la superficie viticole biologique française.

Ce dynamisme la positionne 1^{ère} région viticole biologique de France. À noter que les départements de L'Hérault et du Gard historiquement viticoles, concentrent à eux seuls près 60% de la production viticole biologique de l'Occitanie. La filière raisin de table représente 1% de la superficie viticole bio de la région Occitanie avec 227 ha en bio et conversion.

Les vins bio s'inscrivent pleinement dans des démarches de reconnaissance de la qualité. Ils occupent le marché sur les 10 IGP et 13 AOP que compte l'ex région Midi Pyrénées et sur les 25 IGP et 41 AOP que compte l'ex région Languedoc Roussillon.

UN MARCHÉ VRAC DYNAMIQUE SUR L'EX RÉGION LANGUEDOC ROUSSILLON

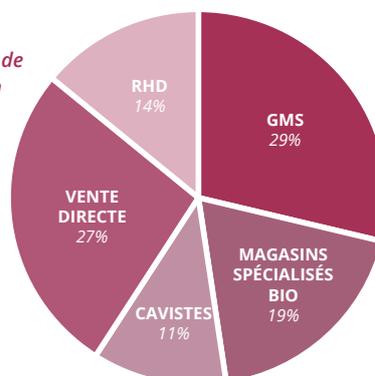
Principalement situé en ex-région Languedoc Roussillon, le marché vrac des vins bio IGP connaît actuellement une progression de prix. Pour cette campagne 2016-2017, ce marché est devenu assez tendu, sur les blancs notamment où certains produits viennent à manquer. À titre d'exemple fin juin 2017, les vins blancs IGP Oc biologiques enregistrent une moyenne de prix de 152.60€ pour un volume total enregistré de 42 499 HI.

L'ensemble des statistiques vrac hebdomadaires et cumulées en Région Occitanie sont consultables sur le lien suivant : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Relevés-hebdomadaires-du-marché>

Cette situation conjoncturelle peut expliquer en partie un redémarrage de conversions observé en région Occitanie.

Si le marché vrac sur les vins IGP est en croissance, le marché de vins bio à l'export connaît lui aussi une progression : les ventes de vins bio français à l'étranger ont progressé de 24% en volume et de 26% en valeur par rapport à 2015. Dans 60% des cas, l'Union Européenne est la destination de ces vins bio français exportés.

Répartition des ventes de vins bio en France en volume en 2014 (RHD comprise). Source : Agence Bio 2014.
RHD : Restauration Hors Domicile.
GMS : Grandes et moyennes surfaces.

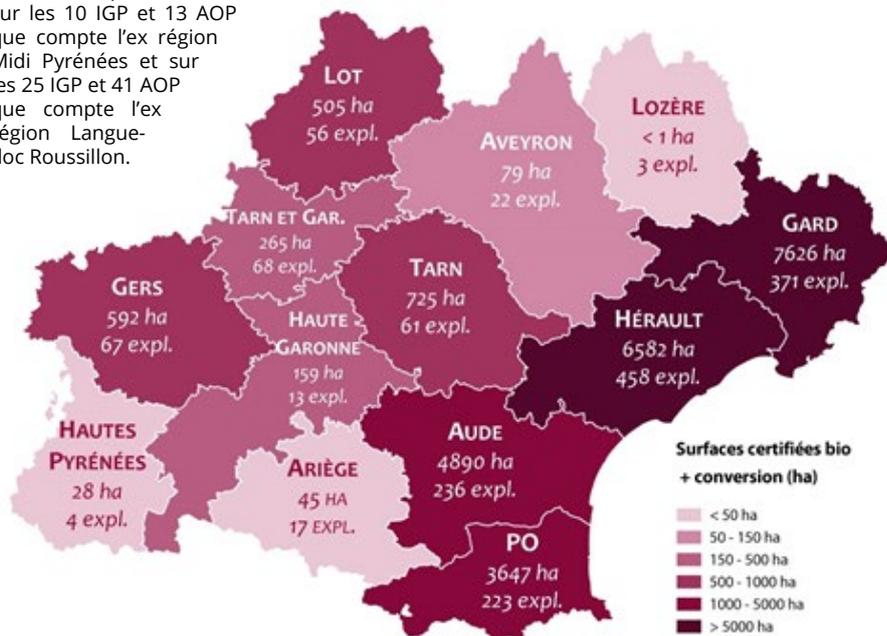


LES GRANDES ET MOYENNES SURFACES DOMINENT POUR LES VOLUMES, LA VENTE DIRECTE POUR LES LIEUX D'ACHAT

En volume, les vins biologiques sont vendus en GMS pour 29%, par la vente directe pour 27% et pour 19% par les magasins spécialisés. Dans ces derniers, en 2015, les tendances du marché étaient une demande plus forte pour le rosé, un bon maintien des rouges, une progression continue des « sans sulfites », une progression importante des BIB, et vegan, une progression des demandes pour le vrac style « bodega ».

LIEU D'ACHAT DES MÉNAGES

La vente directe est le circuit d'achat privilégié du consommateur de vin bio. En valeur il représente près de 40% de l'achat des ménages. C'est le circuit qui a connu la progression la plus forte entre 2013 et 2014.



Surfaces certifiées bio + conversion (ha)



CHIFFRES CLÉ 2016

1599 viticulteurs bio
MP : 308
LR : 1291

25 142 Ha
de vignes en bio et conversion

1853 Ha en C1
MP : 243
LR : 1609

35% du vignoble bio français

9,5% du vignoble Occitanie est en bio

QUELQUES DONNÉES CONSOMMATION

- 1 consommateur de vin sur 3 consomme du vin bio ;
- Les jeunes 18-24 ans sont particulièrement intéressés par les vins bio et sensibles aux arguments écologiques ;
- 51% des français aimeraient trouver davantage de vin bio en GMS. Ce chiffre corrobore avec une enquête CSA en 2015 qui mentionne que 3 leviers pour augmenter la consommation de vins bio sont : la disponibilité en magasin, le prix, le fait qu'il soit produit à proximité (dimension locale régionale).

Après la vague des conversions des années 2009 et 2010, cette filière évolue dans un marché où la demande et l'offre sont équilibrées.

Pour continuer à développer son dynamisme, la filière viticole biologique doit relever les contraintes techniques qui se posent à elle. Une bonne gestion de l'enherbement dans un vignoble est un défi quotidien pour les viticulteurs qui ont fait le choix de l'agriculture biologique et reste un frein à certains projets de conversion.



Un point technique

LA GESTION DE L'HERBE, FACTEUR CLÉ DE RÉUSSITE

LE DÉSHÉRBAGE SOUS LE RANG : UN POINT DE MAÎTRISE TECHNICO-ÉCONOMIQUE ESSENTIEL

D'une manière générale, la gestion de l'herbe en viticulture biologique est un écueil technique important. Singulièrement, le désherbage sur la ligne des ceps est l'un des travaux les plus délicats à gérer.

Les herbicides étant interdits en agriculture biologique, à ce jour la technique du désherbage mécanique est privilégiée via les outils de type intercep. Le désherbage thermique n'est quasiment pas utilisé en raison

de résultats médiocres et d'un bilan carbone trop élevé. Toute acquisition d'un outil intercep nécessite une réflexion globale. Il n'existe pas de matériel unique correspondant à l'ensemble des situations.

À noter que la maîtrise du travail du sol sous le rang nécessite beaucoup de temps non seulement en terme de réalisation pratique et de prise en main. Une fois le matériel adopté, plusieurs temps de

réglages seront nécessaires avant un désherbage optimal du cep (talonnage du soc, garde du tâteur, pression hydraulique etc...)

Quelques généralités et principes de base peuvent être posés avant tout acquisition d'un outil intercep :

1. Déterminer les caractéristiques de l'outil en fonction du type de sol (texture, structure, pierrosité).

2. Prendre en compte :

- l'âge du vignoble qui détermine sa fragilité au passage des outils ;
- le passif désherbage des parcelles.

3. Préférer un matériel facile à régler, si possible en cours de travail.

4. Dans la mesure du possible limiter l'hydraulique source de panne, plus onéreux à l'achat et à l'entretien. Les outils mécaniques suffisent dans la majorité des cas.

5. Tenir compte de la puissance de traction disponible et de la disponibilité des pièces détachées de l'outil souhaité.

6. Dans certains vignobles en escalier ou lorsque les plants sont dans le sens de la pente tenir compte de la topographie et opter pour des outils adaptés au devers type NaturaGriff.

Pour alléger son coût d'investissement à l'achat, le producteur peut solliciter une aide PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations) mesure 413 qui octroie sous certaines conditions une aide financière de 40% du prix du matériel neuf. Pour tout renseignement sur ces dossiers, le producteur peut s'informer auprès de la Direction départementale des territoires de son département.



Parole D'AGRICULTEUR

NICOLAS JAUSSAUD,
VITICULTEUR BIO À ST MAURICE
DE CAZEVIEILLE, GARD



" Pendant 5 ans j'ai utilisé une tondeuse intercep Perfect - Van Wamel couplée à une bineuse pied main Radius Clemens. La combinaison faisait un joli travail de désherbage mais n'était pas très rapide.

En 2012 La bineuse est tombée en panne. Via un PVE j'ai investi dans un intercep Souslicoff modèle soustronic et châssis ventral. Dans mon sol argilo calcaire le matériel n'était pas adapté. Il était peu rapide et souvent en panne. J'ai constaté une baisse de rendement significative. J'avais de l'herbe constamment dans les vignes et je n'étais jamais à jour du travail du sol.

L'année dernière, un ami viticulteur bio m'a montré sa bineuse Pages montée sur châssis Clemens hexagonal avec disques crénelés orientable Clémens qui chaussent la vigne. La bineuse permet de finir le travail. J'ai essayé ce matériel sur mes parcelles. Au vu des résultats j'ai décidé de nouveau d'investir via un PCAE. Aujourd'hui, ça fait un mois et demi que j'ai ce nouvel outil et j'en suis satisfait. Ce nouveau matériel sera amorti en une année : il m'évite d'embaucher un saisonnier pour le travail du sol."

Pour aller + loin



Un document détaillé d'aide au choix de son outils intercep " travailler son intercep à un coût raisonnable " : http://www.sud-et-bio.com/sites/default/files/Dossier_Travailler%20son%20intercep%20a%20un%20cout%20raisonnable_Civam%20Bio%2030_2016.pdf



Des vidéos de démonstration d'outils intercep en ligne. Elles donnent un bon aperçu du type de fonctionnement de chaque outils intercep http://www.dailymotion.com/video/xladsd8_rasette-mecanique-intercep-gardell_tech



Une synthèse d'informations technico économiques réalisée par l'IFV (Institut Français du Vin) <http://www.vignevin.com/fileadmin/users/ifv/publications/AlternativesDesherbagesChim.pdf>

Bibliographie

- « La situation des vins biologiques », 8ième rencontres professionnelles de la viticulture biologique, Elisabeth MERCIER, Agence bio, salon Millesime bio, 26 janvier 2016.
- « Eléments de conjoncture mondiale », OIV Avril 2016.
- « Eurostat -Communiqué de presse 57/2017- à partir des données 2015, 04 avril 2017.
- « Situation du marché des vins bio en France » Didier Perréol, Président agence bio diaporama diffusé lors de - Millesime bio 2017, 31 janvier 2017.
- « Filière viticulture », Sud et Bio Languedoc Roussillon association interprofessionnelle, Avril 2016.
- « Le secteur viticole bio français, plus de 1.5 millions se vin bio mis en marché en 2015, schéma de mise en marché du vin bio en 2015, Agence bio/ AND I 2016
- Observatoire de la bio Sud et bio - Agence bio OC -Agreste /SAA-données 2016
- « Focus n°3 Méthodes alternatives de gestion des adventices », Ecophyto PIC, mai 2013.
- « Les couverts végétaux » Fiche technique n°1, Commission technique GABB 32, août 2015.
- « Alternative au désherbage chimique : résultats se cinq années d'enherbement intégral », Tech and bio, Viticulture n°1, Bulletin technique des chambres d'agriculture de Rhône Alpes, p 2-4, juin 2015.
- « Conduite culturale viticulture », Portail Sud et bio, mardi 21 février 2017.
- « L'Enherbement de la vigne » Techn'Itab Viticulture, Octobre 2003.
- « Les engrais verts en viticulture », Les fiches pratiques IFV, <https://www.vignevin-sudouest.com/publications/fiches-pratiques/engrais-verts.php>, site consulté le 13 juillet 2017
- « L'enherbement dans les vignes, une pratique pas si simple », Cyril Cassarini, Chambre agriculture du Gard, diaporama diffusé lors des rencontres RENCONTRE TECHNIQUE VITICULTURE
- Matinée d'échange autour de l'enherbement en viticulture et démonstration rouleau FACA à Saint Césaire de Gauzignan, 19 MAI 2017.

Les couverts végétaux,

UNE SOURCE POTENTIELLE DE FERTILITÉ

La technique de l'engrais vert en viticulture consiste à implanter un couvert végétal de préférence pendant la période de repos de la vigne et au début du démarrage végétatif de la vigne.

Alors que la vigne supporte difficilement l'herbe sous le rang, il est possible dans la plupart des situations de mettre en place un enherbement inter rang dans un vignoble. Le dispositif 1 rang enherbé sur 2 assure une concurrence minimale par rapport à la vigne, notamment si le couvert est laissé en permanence.

L'enherbement peut être soit naturel et composé de la flore spontanée, soit implanté via des mélanges choisis. Dans certaines zones viticoles, la monoculture de la vigne répétée au fil des décennies a épuisé les sols. La matière organique source de fertilité a très fortement diminué.

Ainsi, la mise en place d'un couvert végétal produit de la biomasse. Elle vient alimenter la teneur en matière organique du sol et redonne au sol des propriétés agronomiques recherchées :

- dynamique biologique et création d'une litière en surface ;
- structure grumeleuse et portance du sol ;
- modération du stress hydrique ;
- limitation de l'érosion, du lessivage.



Mais tout l'enjeu de l'implantation d'un couvert végétal est d'arriver à ne pas concurrencer la vigne et à composer avec certaines contraintes : l'accroissement des risques de gel, la limitation de la teneur azoté des moûts, la difficulté de passage d'outils intercep suivant le type et la densité du couvert, le coût du matériel d'implantation du couvert, des outils spécifiques (semoir semis direct), des semences pour les semis temporaires.

	FAUCHAGE	BROYAGE	ROULAGE
MATÉRIEL	Faucheuse	Gyrobroyeur	Rouleau Faca
AVANTAGES	<ul style="list-style-type: none"> - Herbe coupée et couchée > protection du sol via un mulch. - Faible consommation carburant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Méthode la plus utilisée car simplicité de l'outil et d'utilisation. - 1 seul passage suffit généralement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Outil peu cher. - Nécessité de peu de puissance. - Confort de travail : peu de bruits. - Création d'un véritable mulch. - Outil peu encombrant qui permet une combinaison d'outils (bineuse sous le rang par exemple). - Rapidité de travail (1 h / heure).
INCONVÉNIENTS	<ul style="list-style-type: none"> - Outil non existant ; création d'un outil. - Si enherbement avec tige longue, risque de bourrage. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'herbe est éparpillée et ne constitue pas un mulch - Repousse rapide de l'herbe. - Réalisation du broyage uniquement pour enherbement naturel ou peu développé. - Consommation importante de gasoil. - Pénibilité de travail : bruits, poussière. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité de semer des espèces qui se prêtent au roulage avec tiges creuses (féveroles). - Peu adapté pour l'enherbement naturel > risque de résultats insuffisants ou nécessité de passer plusieurs fois.

FAUCHER, BROYER OU ROULER SON COUVERT ? ⁽¹⁾

Une fois le couvert implanté, 3 options se posent au producteur pour assurer sa destruction. Ces options sont présentées dans le tableau ci-contre.

L'IMPORTANCE DES ESPÈCES DU COUVERT EN PLACE

Naturel ou implanté, plus le couvert est diversifié plus son intérêt agronomique sera grand. La présence d'une ou plusieurs légumineuses est la garantie d'un apport azoté. L'idéal est d'avoir quatre espèces avec toujours la présence d'une légumineuse.

L'enherbement est une pratique à raisonner à la fois de manière globale sur l'exploitation et à la parcelle. Il est conseillé de faire des essais, des observations et d'ajuster ces choix en fonction de la réponse de la vigne et du sol. Des outils comme la bio indication des sols par les plantes peuvent aussi aider à évaluer la pertinence de ses pratiques.

(1) Synthèse des informations et témoignages fournis par les adhérents viticulteurs du Civam bio du Gard, propos compilés par Marlène Maignon chargée de mission viticulture bio et appui technique Cyril Cassarini, technicien chambre agriculture du Gard, juillet 2017.



Parole D'AGRICULTEUR

FRANÇOIS REBOUL, VITICULTEUR BIO
À BLAUZAC, GARD.

Je me suis installé en bio en 1997. Pendant 13 ans j'ai travaillé mon sol 1 rang sur 2 avec des rotations tous les 3-4 ans. En 2010 j'ai fait des profils culturaux sur mes parcelles avec de mauvais résultats. La dynamique de mon sol n'était pas bonne. J'ai commencé à me questionner et j'ai lu le livre « le sol » de Claude Bourguignon. J'ai alors décidé de moins travailler mon sol pour favoriser un sol de type prairie. J'ai mis en place un couvert végétal avec un mélange (50% légumineuses, 25% crucifères et 25% graminées). Pour cela j'ai investi dans un semoir direct et un rouleau faca.

Au final après 7 ans de couverts végétaux dans mes vignes j'ai réduit d'1/3 ma consommation de gasoil et j'ai un confort au travail que je n'avais pas avant. Par contre, j'ai du mal à avoir une levée homogène de mon couvert végétal. Il faut que je reste vigilant car certaines parcelles non travaillées ont tendance à stocker du carbone.

Pour moi l'enherbement n'est pas une méthode magique. J'essaie de tendre vers un idéal avec un faible travail du sol et un enherbement spontané. Les résultats sont mitigés et m'invitent à poursuivre ma réflexion.

le Mag' de la CONVERSION

RÉUSSIR SA CONVERSION À L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN OCCITANIE

LE MAGAZINE DE LA CONVERSION
Le réseau des producteurs bio d'Occitanie

- N°8 / SEPTEMBRE 2017 -

DIRECTRICE DE PUBLICATION Nathalie Masbou

COORDINATION DU MAGAZINE Hélène Dominguez

RÉDACTION Les animateurs du réseau FRAB MIDI-PYRÉNÉES et SUD ET BIO. Les contenus n'engagent que l'auteur et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position officielle de l'Union Européenne et des autres financeurs.

CRÉDITS PHOTO p.1 [raduga21] / Adobe Stock - p.2 Justine Carré, [kurkestutis] / Adobe Stock - p.3 [illustrez-vous] / Adobe Stock - p.4 Justine Carré - pp.5-7 CREAB - p.8 [Yannick Vincent] / Adobe Stock - p.9 Justine Carré, APABA, Civam Bio 09 - p.10 [Cazam] / Adobe Stock, [Nicolas Dieppedalle] / Adobe Stock - p.11 Marché Bio de Pau - p.12 [Marcel] / Adobe Stock - p.14 Quentin Godard, Marie-Bertille Lestoille - p.15 GAEC « Aux fromages de Compostelle » - p.16 [Serjik Ahkhundov] / Adobe Stock - p.17 Alain Arrufat/CivamBio66, Célia Dayraud/CivamBio66 - p.18 Célia Dayraud/CivamBio66, Justine Carré - p.20 Nathalie RAITIERE/APABA, Justine Carré, p.21 [Serjik Ahkhundov] / Adobe Stock, p.22 [luckybusiness] / Adobe Stock, p.24 [jill111] / Pixabay, [Matze macht Mucke] / Pixabay, ADABIO, [jackmac34] / Pixabay, [kmcgonnell] / Pixabay - p.25 Clemens GmbH & Co. KG, Sud & Bio, Chambre d'Agriculture du Gard, IFV - p.27 François Reboul/Domaine de Malaïgue, Racheal Towne.

DESIGN GRAPHIQUE Justine Carré Graphisme
www.justinecarre.com

IMPRESSION Imprimé en 1500 exemplaires par Evoluprint SAS - Parc Industriel Euronord - 10 rue du Parc - CS 85001 Bruguières - 31151 FENOUILLET Cedex

CE DOCUMENT PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ
sur www.biomidipyrenees.org
et www.sud-et-bio.com

TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE DES TEXTES,
PHOTOS, ILLUSTRATIONS EST INTERDITE SANS
L'AUTORISATION DE L'ÉDITEUR.



le *Mag'* de la
CONVERSION
vous est proposé par

LE RÉSEAU DES PRODUCTEURS BIO D'OCCITANIE



Midi-Pyrénées

FRAB MIDI-PYRÉNÉES
8 rue de Strasbourg
82240 SEPTFONDS
www.biomidipyrenees.org
coordination@biomidipyrenees.org



Languedoc-Roussillon

SUD ET BIO
Mas de Saporta - Maison des
agriculteurs B - CS 50023
34875 LATTES Cedex
www.sud-et-bio.com
contact@sud-et-bio.com



Tarn-et-Garonne BIO 82

8 rue de Strasbourg
82240 SEPTFONDS
05 63 24 19 85
contactbio82@gmail.com



Lot BIO 46

Maison de l'Agriculture
430 Avenue Jean Jaures
46000 CAHORS
05 65 30 53 09
bio46@biomidipyrenees.org



Aveyron APABA

Carrefour de l'agriculture
12026 RODEZ cedex 9
05 65 68 11 52
contact@aveyron-bio.fr
www.aveyron-bio.fr



Lozère LOZÈRE BIO

CDA de Lozère - 25, Avenue Foch
48004 MENDE Cedex
04 66 65 62 00
maxime.colomb@lozere.chambagri.fr



Gers LES BIOS DU GERS

Foyer Ludovic LAPEYRERE - Entrée 9
- 93 Route de Pessan 32000 AUCH
05 62 63 10 86
contact@gabb32.org
www.gabb32.org



Hautes-Pyrénées GAB 65

Hôtel d'entreprise du grand Tarbes
2ème étage, 28 avenue de la
libération, 65000 TARBES
05 62 35 27 73
www.bio65.fr



Haute-Garonne ERABLES 31

601, route des Pyrénées
Lieu-dit Les Margalides
31 370 POUCHARRAMET
05 34 47 13 04
erables31@biomidipyrenees.org
www.erables31.org



Ariège CIVAM BIO 09

6 route de Nescus
09240 LA BASTIDE de SEROU
05.61.64.01.60
civambio09@bioariege.fr
www.bioariege.fr



Pyrénées-Orientales CIVAM BIO 66

19 Avenue de Grande-Bretagne
66025 PERPIGNAN
04 68 35 34 12
contact@bio66.com
www.bio66.com



Aude BIOCIAM DE L'AUDE

CDA - ZA Sautès Trèbes
11878 CARCASSONNE Cedex
04 68 11 79 38
biocivam11@orange.fr
www.bio-aude.com



Gard CIVAM BIO DU GARD

Immeuble Beauvallon - 97, rue Grieg
30900 NIMES
04 15 09 82 71
contact@biogard.fr
www.biogard.fr



Hérault CIVAM BIO 34

Mas de Saporta -
Maison des agriculteurs B - CS 50023
34875 LATTES Cedex
04 67 06 23 90
contact@bio34.com - www.bio34.com

**N'ATTENDEZ PLUS,
Rejoignez-nous !**

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Projet cofinancé par le fonds européen agricole pour le développement rural
L'Europe investit dans les zones rurales